



# Bulletin Municipal

## de ROUMOULES

Alpes-de-Haute-Provence

DECEMBRE 2022 – N°44



Illustration réalisée par les enfants de l'école Pierre Guillaumond de Roumoules

# Ce que j'en pense...

**Mesdames et Messieurs,  
Mes chers concitoyens,**

En juin dernier, lors de la parution du bulletin, je vous précisais que l'année 2022, comme 2020 et 2021 précédemment, ne dérogeait pas à cette règle malheureuse que « tout ne tourne plus rond ». La sérénité qui existait il y a encore quelques années est fortement remise en cause par l'addition et de l'accélération de facteurs déstabilisants : l'épidémie COVID 19 qui persiste, la guerre à nos portes, la crise économique doublée d'une grave crise énergétique et bien sûr le dérèglement climatique avec ses conséquences de plus en plus visibles.

L'année 2022 aura battu tous les records : année la plus chaude depuis 1960, plusieurs vagues de canicules et une sécheresse sans précédent qui persiste. Il suffit de voir notre Colostre à sec depuis le mois de juin, l'état du Verdon à l'entrée du lac de Sainte-Croix pour ne plus avoir de doute ! Depuis le début de l'année, nous n'avons eu que près de 300 mm de précipitations alors qu'en année normale nous avons entre 600-650 ml de pluie !

Notre commune est toujours concernée par l'arrêté préfectoral d'alerte sécheresse renforcée nous obligeant à laisser fermées nos deux fontaines publiques branchées sur le réseau d'eau potable et être très vigilant sur l'usage de l'eau devenue une denrée rare et précieuse. Plus grave encore, cette sécheresse s'est étendue dans tout notre pays, près de 80 départements français ont été touchés par les restrictions d'eau. Certains, comme la Gironde, les Landes, et même le Finistère ont connu de terribles feux de forêt, impensable dans des régions considérées il y a peu comme humides ! Inversement, d'autres territoires ont vécu des inondations catastrophiques provoquées par des épisodes méditerranéens. Si nous devons tirer un enseignement des effets liés à ce dérèglement climatique c'est que désormais nous serions obligés de nous adapter à l'apparition et la multiplication des risques variés : inondation, feux, sécheresse, par l'apprentissage d'une culture du risque qui permettra de nous protéger et de nous préserver.

Celui-ci passe d'abord par une sensibilisation et une connaissance. C'est la raison pour laquelle un dossier sur les principaux risques reconnus sur notre commune et les moyens pour y faire face est joint à ce bulletin.

Outre le climat, la situation économique de notre pays et du Monde n'inspire pas à l'optimisme.

Avec l'inflation qui galope et malgré des aides et des « boucliers tarifaires » gouvernementaux, les prix des carburants, de l'électricité et du gaz flambent.

Des sources d'énergie que nous considérons comme inépuisables et accessibles deviennent rares et très onéreuses. La guerre en Ukraine en est certainement une des causes, mais elle a parfois « bon-dos » : la dérèglementation du marché de l'énergie doublée d'une spéculation sont certainement les raisons principales mais volontairement inavouées ! Quoi qu'il en soit, des dizaines de milliers de nos compatriotes subissent et souffrent de cette situation, obligés pour certains, de faire ce choix cornélien : se nourrir ou se chauffer. Triste constat.



Désormais le temps de l'opulence est terminé. Soyons sobres, à défaut d'être rationnés, pour éviter cet hiver, des coupures d'électricité ou pire un « black out » !

Pour les communes confrontées aussi à ce surcoût énergétique rendant les équilibres budgétaires difficiles, nous sommes obligés de montrer l'exemple en pratiquant des économies d'énergie notamment l'électricité.

C'est la raison pour laquelle la DLVA encourage ses communes membres à pratiquer l'extinction de l'éclairage public la nuit. Notre commune y adhère depuis début novembre en arrêtant l'éclairage public de 23h30 à 5h30. Une décision de bon sens votée à l'unanimité par le Conseil Municipal. A la clé, c'est une économie de près de 200 000 euros pour la DLVA si les 25 communes jouent le jeu. Nous serions encore plus crédibles envers nos citoyens si les enseignes et les vitrines des magasins pouvaient être éteintes la nuit... mais cela n'est pas du ressort des communes. Chacun d'entre nous souhaite que cette année 2022 se termine vite et que nous passions à une année qui soit meilleure à tous les niveaux. Qu'elle nous apporte cette eau et cette neige sur les sommets, précieuses pour nos nappes, sources et rivières pour éviter une sécheresse encore plus catastrophique.

A l'approche des fêtes de fin d'année et surtout de Noël, fête de la Naissance et de l'Espérance ayons une pensée particulière pour le peuple ukrainien qui souffre et subit depuis plusieurs mois une guerre incompréhensible et insupportable. Souhaitons pour eux en particulier et pour le Monde en général que la Raison prévale et que la paix s'installe à nouveau.

Pour vous, mes chers concitoyens, un Joyeux Noël toutefois et tous mes vœux de santé, de Courage et d'Espérance pour cette année 2023 que nous souhaitons plus que tout porteuse d'espoir.

Tous mes vœux aussi à tous les petits Roumoulois nés en 2022 ainsi qu'aux nouveaux habitants. Gardons la confiance.



**Le Maire,**

**Gilles MEGIS**

*Ce bulletin est distribué dans toutes les boîtes à lettres de Roumoules, mais vous pouvez aussi le trouver au secrétariat de la Mairie, à l'agence postale et sur le site internet de la commune.*



# **SOMMAIRE**

## **LA VIE MUNICIPALE**

**(page 1)**

- Séances du Conseil Municipal
- État civil

## **TRAVAUX**

**(page 6)**

## **L'ACTIVITE COMMUNALE**

**(page 7)**

- Inauguration de la médiathèque
- Visite des ministres
- Nettoyons la nature
- Tri selectif
- Cérémonie du 11 novembre

## **TOUR D'HORIZON DES ACTUALITES**

**(page 12)**

- Ligne de Bus DLVA
- Sécurité routière
- France service

## **ANIMATIONS**

**(page 15)**

- La vie associative

## **PATRIMOINE**

**(page 24)**

- Le loup en France
- Chronique provençale
- Toitures polycromes
- Traditions portugaises

## **A VOS FOURNEAUX**

**(page 29)**

## **NATURE**

**(page 30)**

## **INFOS PRATIQUES**

**(page 32)**



# LA VIE MUNICIPALE

## Le Conseil Municipal

Maire, Gilles MEGIS

1<sup>er</sup> Adjoint, Robert AMBROSI - 2<sup>e</sup> Adjoint, Alain COCUAUD - 3<sup>e</sup> Adjoint, Jean BLANC

### Conseillers :

Delphine CHAILLAN  
Fabien CIGLIANO  
Marie-Christine DEAUZE  
Jean-Philippe LO SCHIAVO  
Laurent MANUEL

Dany NESTERCZUK  
Catherine PEY  
Ingrid PIERRE JEAN  
Alain Patrick ROY

## Séances du Conseil Municipal

### Comptes rendus sommaires

#### Séance du 2 juin 2022

**Adoption du compte rendu** de la séance du 28 avril 2022, à l'unanimité.

**N° 2022 - 029 – Demander classement Commune sinistrée** par le gel des nuits du 1<sup>er</sup> au 3 avril 2022 où la température est descendue à - 5°. Faire délibération. A l'unanimité.

**N° 2022 - 030 – Règlement de la cantine** : Accord pour ce règlement de la cantine scolaire. Faire délibération. A l'unanimité.

**N° 2022 - 031 – Réforme des règles de publicité des actes** : Le 1<sup>er</sup> juillet 2022 entrera en vigueur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements, introduite par l'ordonnance n° 2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021. Parmi les nouveautés, la publicité des actes qui déclenche leur entrée en vigueur se fera désormais par voie électronique pour toutes les collectivités. Toutefois, et par dérogation, les communes de moins de 3 500 habitants, pourront choisir, par délibération, entre l'affichage, la publication sur papier ou la publication électronique. Le conseil municipal adopte la publication sur papier. A l'unanimité. Faire délibération.

**N° 2022 - 032 – Maintenance TBI I3 Board, VP et ordinateurs DELL école** : Accord pour le devis s'élevant à 440 euros ht de la société Icone Technologies pour cette maintenance annuelle pour une durée de 3 ans. A l'unanimité. Faire délibération.

**Transposition à la nomenclature M57** : Accord pour ce devis s'élevant à 350 euros ht de la société JVS Mairistem. A l'unanimité.

*Monsieur BLANC Jean arrive en séance*

**Accord pour le devis** de la société Gervasoni pour le débroussaillage. A l'unanimité.

**Accord pour le devis** de la société EIFFAGE d'un montant de 825 euros ht pour la remise en état de la chaudière de la salle polyvalente. A l'unanimité.

**Accord renouveler l'abonnement de la commune à Panneau Pocket** pour une durée d'un an pour un montant de 130 euros TTC. A l'unanimité.

**Cantine scolaire** : demander des devis aux entreprises Provence Délice, Terres de cuisine, Nature collective

**Tour de garde Élection du 12 et 19 juin 2022** : de 8 h à 10h30, de 10h30 à 13h, de 13h à 15h30 et de 15h30 à 18h

#### Séance du 12 juillet 2022

**Adoption du compte rendu** de la séance du 2 juin 2022, à l'unanimité.

**DPU non exercés** : vente ZUNINO Georges / FERREIRA GONCALVES Paulo (parcelle ZR 125); vente DE PREZ Olivier / DELLA-CASA Jules (parcelle F 52); vente BRUNELLO Michaël / POULIN Cyril (parcelle F 534)

**N° 2022 - 033 – Délibération modificative Budget commune n°2 virement de crédit** : compte 2183 94 + 540 ; compte 2041582 108 +1 420, compte 2158 94 + 700 ; compte 21311 123 -2660. Faire délibération. A l'unanimité.

**N° 2022 - 034 – Délibération modificative Budget commune n°3 crédit supplémentaire** : compte 2183 94 + 2 460 ; compte 1341 94 + 2 460. Faire délibération. A l'unanimité.

**N° 2022 - 035 – Prestataire cantine scolaire** : Après consultations, accord pour la proposition de la SAS Provence Délices de VaragesCe contrat est conclu pour une durée de 1 an. Faire délibération, à l'unanimité

**N° 2022 - 036 – Prestataire Panneaux et signalétique extérieurs et centre village** : Après consultations, accord pour la proposition de la société SEMIO pour la fourniture des panneaux et signalétique. Faire délibération, à l'unanimité

**N° 2022 - 037 – Tableau des emplois** : Ce tableau est mis à jour pour tenir compte de l'augmentation de la durée hebdomadaire de travail d'un emploi d'adjoint technique avec l'avis favorable du comité technique en date du 16 juin 2022. Accord à l'unanimité. Faire délibération.



## **N° 2022 - 038 – Identification par puce électronique des chats errants**

Suite à la convention avec la fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation et l'identification des chats errants, la convention stipule que seule l'identification des chats par puce électronique sera prise en compte. Le complément financier à faire à la clinique vétérinaire pour cette identification par puce électronique pour 10 chats est de 275 euros ht. Accord ce devis. À l'unanimité. Faire délibération

## **N° 2022 - 039 - Résiliation Bail Gîte 7 Place de l'Eglise**

Faire délibération pour résilier le bail de M. Stéphane AUDIN au 31 août 2022. A l'unanimité.

Faire affiche pour la mise à la location du logement situé 7 Place de l'Eglise au 1<sup>er</sup> octobre avec un loyer de 450 euros. Les candidatures sont à déposer au plus tard le 19 août 2022 à 12h. 8 POUR - 1 abstention (M. Jean Philippe LO SCHIAVO).

## **N° 2022- 040- Motion de soutien hôpital de Manosque**

pour la réouverture des urgences 7j/7 et 24h/24, pour la réintégration des personnels suspendus et pour trouver les moyens nécessaires pour une meilleure accessibilité aux soins. Accord à l'unanimité. Faire délibération.

**Indemnités élections législatives** : Accord pour les verser à Sylvie RIGGI et Rosine di SERIO. A l'unanimité.

**Concession de jouissance annuelle** de la parcelle ZS 62 à Monsieur Jean-Louis Allandit. Accord pour le renouvellement 2022. À l'unanimité

**Lecture du courrier d'une administrée.**

### **Séance du 31 août 2022**

**Approbation du procès-verbal** de la séance du 12 juillet 2022, à l'unanimité.

**DPU non exercés** : vente PAUWELS Jocelyne / MONTLAHUC Nathalie (parcelle D901) ; vente DURELLO Florence / DA SILVA Avelino (parcelles F65 et F70) ;

**N° 2022 - 041 – Location gîte 7 Place de l'Eglise** : Après avoir étudié en commission les dossiers reçus, M. PEREIRA José Maria a été désigné par tirage au sort pour la location de ce gîte Prendre la délibération nécessaire et établir ce bail à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022, pour un loyer fixé à 450 euros par mois payable d'avance et une caution d'un mois de loyer. Révision du loyer annuellement selon la variation du coût de l'indice de référence des loyers. Autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de location et toutes les pièces nécessaires. A l'unanimité.

## **N° 2022 - 042 – Adhésion au service intercommunal d'Aide au Classement des Archives**

Monsieur le Maire rappelle que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Alpes-de-Haute-Provence propose dans le cadre de l'article L452-40 du Code général de la fonction publique et par délibérations en date du 23/05/2003 et du 12/04/2022 un service intercommunal facultatif d'aide au classement et à la valorisation des archives auquel peuvent adhérer les collectivités intéressées. Une nouvelle prestation est mise en place, la convention doit être refaite. L'adhésion au service n'engage aucunement puisque seules les interventions sont facturées Faire délibération, à l'unanimité

**N° 2022- 043 – Lotissement Chauret 2** : Accord pour vendre le lot n° 3 d'une superficie de 935 m<sup>2</sup> à Monsieur et Madame Grégory DOLCINO pour un montant de 60 775 euros

Faire délibération, à l'unanimité. Abroge la délibération n°2021-11 du 24/03/2021

## **N° 2022 - 044 – Achat terrain à Madame et Monsieur Moussour**

Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal avait délibéré en avril 2022 pour acquérir la parcelle agricole ZC 105 de 84 a 58 ca qui se trouve à Carles Sud, Chemin de la Riaille. Suite au passage devant la SAFER, il est demandé si la commune souhaite acquérir les 3 autres parcelles agricoles ZE 28 de 1ha 53a 98ca, la ZE 30 de 9a 95ca et la ZE 32 de 21a 61ca. Accord pour acquérir les 4 parcelles au prix de 6740 euros ht, les frais de la SAFER s'élèvent à 670 euros ht. Les frais de notaires seront pris en charge par la commune. Prendre la délibération nécessaire autorisant Monsieur le Maire à faire le nécessaire. A l'unanimité. Abroge la délibération n°2022-028 du 28 avril 2022.

## **N° 2022 - 045 – Projet du second Programme Local de l'Habitat (PLH) 2022-2027 de la DLVA**

La commune approuve le projet du second PLH 2022-2027 arrêté par le Conseil communautaire en date du 5 juillet 2022. Faire délibération. 10 POUR dont 1 pouvoir et 3 Abstention (M. Alain COCUAUD, M. Jean-Philippe LO SCHIAVO et M. Alain Patrick ROY)

**Accord pour le devis** de la société M.T.C pour le désembouage du plancher chauffant de la salle polyvalente. A l'unanimité.

**Pour le devis** de la société Bodet pour le remplacement du moteur de volée de la cloche n°2 de l'Eglise. A prévoir sur le budget 2023.

**Concession Truffière** : Lecture du courrier de Monsieur Christophe DEAUZE qui ne souhaite pas renouveler la concession qui se termine le 31/08/2022 pour les truffières communales sur les parcelles ZP 26, 27, 37 et 39 pour une superficie de 5.44 ha. Voir avec l'ONF pour faire un appel à candidature.

**Projet colonnes enterrées** : A étudier.

**Information sur le Plan Orsec Iode.**

**Information sur le Plan Orsec Eau.**

### **Séance du 12 octobre 2022**

**Approbation du procès-verbal** de la séance du 31 août 2022, à l'unanimité.

**DPU non exercés** : vente THIEBAUT Alain / ARNOUX Evelyne (parcelles F287 et 288) ;

**Cérémonie du 11 Novembre au monument aux morts à 11h30** suivi de l'apéritif à la salle polyvalente. Commander une gerbe au fleuriste de Riez. Pour la Toussaint mettre 4 chrysanthèmes au Monument aux morts et un sur la tombe de Pierre GUILLAUMOND.

**Apéritif de fin d'année** pour le personnel communal le vendredi 9 Décembre 2022 à 18H30.

**Vœux du Maire** : samedi 14 Janvier 2023 à 18H30.

**Repas des plus de 63 ans** : dimanche 5 Mars 2023.

**Information du devis** de la SASU CAUVIN Julien pour les travaux d'électricité du gîte 7 place de l'église.

**Information du devis** de l'entreprise MONTEIRO DE SOUSA Jorge pour les travaux de rénovation de la salle de bains du gîte 7 place de l'église.

**Information du devis** de l'entreprise CLS pour les travaux de plomberie dans la salle de bains.

**N° 2022 - 046 – Gîte 7 Place de l'Eglise :** Suite au diagnostic énergétique établi par la société AGENDA, des travaux d'électricité sont prescrits. M. PEREIRA José Maria a signé le bail de location pour le 1<sup>er</sup> octobre 2022 pour un loyer de 450 euros. Les travaux d'électricité devant être réalisés fin octobre et nécessitant que les locataires ne soient pas présents et que les meubles soient déplacés, les loyers du mois de novembre 2022 et décembre 2022 ne seront pas facturés au locataire pour le dédommager de la gêne occasionnée dans l'occupation de son logement pendant les travaux de ce gîte Prendre la délibération. A l'unanimité.

**N° 2022 - 047 – M57 :** Monsieur le Maire rappelle le contexte réglementaire et institutionnel de la Loi NOTRe portant sur l'adoption du cadre fixant les règles budgétaires et comptables de la M57. Prendre la délibération adoptant la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable développée de la M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour le budget principal de la commune, pour le budget annexe Chauret 2 et pour le budget annexe de la zone artisanale. A l'unanimité.

**N° 2022- 048 – Recrutement accroissement activité :** Accord pour établir la délibération de principe autorisant le recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour assurer la continuité des services à l'école suite aux protocoles et directives épidémie COVID 19 du 1<sup>er</sup> décembre 2022 au 31 août 2023. A l'unanimité.

**N° 2022 - 049 – Nomination d'un correspondant incendie et secours :** Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'article 13 de la loi du 25 novembre 2021, loi dite Matras, visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs -pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels dit « qu'un correspondant incendie et secours » devra être désigné dans le conseil municipal des communes qui ne disposent pas déjà d'un adjoint au maire ou d'un conseiller municipal chargé des questions de sécurité civile.

M. Robert AMBROSI.....12 voix  
Pour est nommé correspondant incendie et secours de la commune de Roumoules. Faire délibération à l'unanimité

**N° 2022 - 050 – Clef 4G / fibre optique :** Suite aux nombreuses coupures internet à la mairie, nous avons demandé un devis pour obtenir une clef 4G et un devis pour installer la fibre optique à la mairie. Faire délibération à l'unanimité pour accepter le devis de la société AVELIA pour installer la fibre optique pour une redevance mensuelle de 55 euros et frais d'accès au service de 150 euros.

**N° 2022 - 051 – Audit énergétique salle polyvalente :** Monsieur le Maire présente au conseil municipal la possibilité de faire un audit énergétique de la salle polyvalente. On approuve l'audit et on demande au Parc une aide. Prendre la délibération nécessaire autorisant Monsieur le Maire à faire le nécessaire. A l'unanimité.

**Information** sur les devis pour l'isolation des bâtiments communaux

**N° 2022 - 052 – Admissions en non-valeur :** Accord pour mettre la somme de 1 036.86 euros (diverses dettes) en admission en non-valeur Ces sommes figurant sur les états transmis par la Trésorerie de Forcalquier. Faire délibération. À l'unanimité.

**N° 2022 - 053 – Provision pour créances douteuses :** Accord pour constituer une provision pour créances douteuses à hauteur de 5 400 euros pour l'année 2022 sur le budget principal de la commune et de réviser annuellement son montant au vu de l'état des restes à recouvrer au 31/12/N-1 en appliquant le taux minimum de 15% sur les créances de plus de 2 ans. Faire délibération. À l'unanimité.

**N° 2022 - 054– Délibération modificative Budget commune n°4 virement de crédit :** compte 615221 + 15 000 ; compte 022 – 15 000. Faire délibération. A l'unanimité.

**N° 2022 - 055 – Règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés de la DLVA :** La commune approuve le règlement de collecte des déchets résiduels et assimilés de la DLVA. Faire délibération. A l'unanimité.

**Assurances du matériel, des véhicules et des bâtiments de la commune :** Demander des devis à Groupama, Smacl, Pacifica et Axa.

**Régime indemnitaire :** Accord pour une augmentation aux employés en activité. À l'unanimité

**Concession Truffière :** pour les truffières communales situées sur les parcelles ZP 26, 27, 37 et 39 pour une superficie de 5.4451 ha faire affiche pour appel à candidature au prix de 80 euros l'hectare par an pour une durée de 6 ans. La candidature devra être déposée en mairie avant le vendredi 18 novembre 2022 12h. A l'unanimité.

**Extinction nocturne de l'éclairage public :** le conseil municipal décide de couper l'éclairage public de la commune de 23h à 5h du matin.

**Information** sur la candidature de la commune à l'expérimentation du compte financier unique sur les comptes 2023

**Projet colonnes enterrées :** A étudier.

**Information sur le désembouage des radiateurs de la salle polyvalente** par la société M.T.C

## Fermeture des Bureaux

### Secrétariat Mairie

Les lundis 26 décembre 2022 et 2 janvier 2023

### Agence postale

Les lundis 26 décembre 2022 et 2 janvier 2023



### Médiathèque Municipale

Horaires janvier 2023

Mercredi 17h00 - 19h00

Samedi 10h - 12h



**Vous pouvez retrouver le bulletin municipal  
et d'autres informations  
sur la commune sur le site internet de la commune :**

**<https://www.roumoules.fr>**



## État Civil

Bienvenue à ...

### NAISSANCES



**Giulia GILIBERTI**



**Augustine CHUDZIK**

- + 29 juin 2022 - Ewenn, Louis, Marcel RISACHER
- + 26 août 2022 – Giulia, Luna GILIBERTI
- + 6 novembre 2022 – Augustine, Rose CHUDZIK
- + 22 novembre 2022 – Diego, Augostinho MAGALHAES COELHO
- + 24 novembre 2022 – Valentino COELHO LAFLEUR

*Si vous souhaitez faire paraître la photo de votre nouveau-né dans le bulletin municipal, vous pouvez nous l'envoyer directement par mail à l'adresse suivante : [mairie@roumoules.fr](mailto:mairie@roumoules.fr)*

### Ils nous ont quittés



- Germaine, Laurence DERNAVEN épouse RUSSO
- Mathilde, Henriette FERNANDEZ épouse CALDARA
- François, Jean TAPIAS
- Denise RIVES épouse SIMON
- Mireille AMIEL épouse ROUVIER

# LA VIE MUNICIPALE



**13 juin 2022**

Rosine, Clémence, Françoise  
di SERIO

Et

Hervé, Julien, Sauveur  
CARRATU



*Mariage*



**30 juillet 2022**

Fanny, Caroline  
PLANCHE

Et

Cédric  
COCUAUD

*Ils ont dit OUI !*

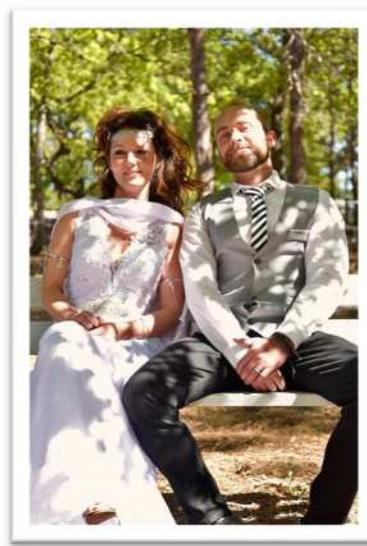


**13 août 2022**

Chloé, Marie-Madeleine, Marie-Claire  
DOUCY

Et

Christophe, Joseph, Denis, Jean  
TRAHAN



**17 septembre 2022**

Sabrina, Corinne, Bernadette  
BADOUX

Et

Alexandre, Joachim  
ALPE



*BAPTEME CIVIL*



**25 juin 2022**

Léana, Sandra

GILIBERTI

## Travaux réalisés le deuxième semestre 2022

### Les travaux de réhabilitation de la route des Antennes

Ces travaux ont débuté au printemps dernier, un article a déjà été fait dans le précédent bulletin, ils ont été terminés en septembre par la réalisation de la bande de roulement en enrobé par l'entreprise Colas. Désormais cette partie de la route très fréquentée et en très mauvais état a été rendue carrossable. Toutefois, ce « beau boulevard » ne doit pas tenter les « accros de la vitesse » de l'utiliser comme une piste de Formule 1. Sachez que même refaite, une voie reste toujours dangereuse du fait de la vitesse et à l'entrée du village, un panneau pédagogique indique la limitation à 30km/h. D'autre part, l'hiver cette route reste dangereuse avec la présence de plaques de verglas. Nous comptons et faisons appel à votre civisme.



### Les travaux de réhabilitation du gîte communal n°7 : Place de l'église

Le remplacement des menuiseries de ce local était prévu au budget 2022. Avec le changement de locataire survenu en septembre, la commune en a profité pour faire des travaux de réhabilitation et de mise aux normes des installations électriques. Ce gîte, construit en 1967, l'avait été avec la réglementation en vigueur à l'époque. Depuis, les choses ont beaucoup évolué et avec le diagnostic énergétique obligatoire qui doit être effectué avant chaque location ou vente, un bâtiment ne peut plus être loué s'il est considéré comme trop énergivore. L'isolation des combles de ce gîte avait été faite il y a quelques années, les menuiseries double vitrage ont été installées et tout le système électrique a été réhabilité. Un projet pour isoler de l'extérieur ces gîtes est à l'étude avec demande de devis et recherche de financement par le biais du Plan de Relance et le Plan Vert de l'Etat. Les projets qui s'inscrivent dans le respect de la transition énergétique peuvent obtenir jusqu'à 80% de subventions publiques. Un audit va d'ailleurs être lancé à la salle polyvalente pour un système de chauffage nouvelle génération et pour l'isolation. Nous sommes accompagnés dans cette démarche par le PNR Verdon.

### L'installation des panneaux et adressage

La commande a été faite. Dès sa réception les panneaux de voies périphériques, les nouveaux numéros d'adresses et les nouvelles signalisations routières seront posés par nos agents communaux.

### Travaux d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques et éclairage public, rue des oliviers

Ces travaux réalisés par le SDE 04, compétent en matière d'électrification rurale et par la DLVA compétente pour l'éclairage public, consistent à enfouir les réseaux électriques et téléphoniques et remplacer les mâts d'éclairage public. Pour des questions SDE sécurité, (les poteaux bois sont anciens et dégradés) et d'esthétique, la commune a décidé avec l'aval du SDE 04 et de DLVAgglo de réaliser ces travaux. La commune n'assume à ses frais qu'une partie de l'enfouissement des réseaux téléphoniques. Des travaux similaires sont prévus rue des Adrechs, rue des Genêts et rue de la Garenne, échelonnés sur 3 ou 4 ans.

*Pour plus de civisme...*

**COURS DE YOGA  
GRATUIT**

Pliez vos jambes,  
Gardez le dos droit,  
Inclinez votre buste,  
Et ramassez les  
**CROTTE**  
De votre chien.

**BONNE RELAXATION**

## INAUGURATION :

### Médiathèque et Déchetterie



Le 20 juin dernier, deux lieux importants pour la vie quotidienne ont été inaugurés dans notre commune. Il s'agit de la déchetterie située dans la zone artisanale Le Colostre et la médiathèque Léon Spariat sous la Mairie. Ces manifestations fort conviviales ont réuni Jean Christophe Petrigny, Président de DLVAgglo, Sandra Faure, Vice-Présidente déléguée à la culture, Vincent Allevard, Vice-Président délégué à l'environnement, du Maire et des Conseillers de Roumoules, des élus, des bénévoles et des habitants ravis de participer à ces inaugurations qui clôturent la réalisation de ces deux projets structurants pour notre village et l'agglomération. DLVAgglo exerce de nombreuses compétences et notamment celle de la Culture et du traitement des ordures ménagères.



La vie culturelle des habitants du village s'est enrichie grâce au développement de la médiathèque dans de nouveaux locaux qui couvrent pratiquement 100m<sup>2</sup> et situés au cœur du village. En plus de la bibliothèque beaucoup plus spacieuse et offrant de nouveaux produits, une salle dédiée aux ateliers gérés par l'association AMSAIE a été aménagée, elle reçoit aussi les enfants de l'école. Une salle de conférence et d'exposition a été aussi réhabilitée et reçoit depuis de nombreuses manifestations et expositions. Un bel espace qui participe à la redynamisation du Centre du village.

Ces 2 inaugurations se sont terminées autour d'un verre de l'amitié à la salle polyvalente.



La visite de la déchetterie s'est déroulée avec des explications techniques de son fonctionnement. Ce bel équipement a été réalisé et financé par DLVAgglo, son coût approche le un million d'euros. L'état, la région et le département ont eux aussi participé à son financement. Ce projet permet de mailler totalement le réseau des déchetteries sur le territoire de DLVAgglo et dessert ainsi le secteur Nord-est du plateau de Valensole dépourvu de lieux de dépôts depuis la fermeture de celle de Riez en 2020.



## UNE PREMIERE : LA VISITE de deux ministres



Vendredi 5 août 2022, à l'invitation de Violaine Démaret, Préfète des Alpes-de-Haute-Provence, deux ministres nous ont fait l'honneur de venir dans notre commune. En effet, Monsieur Christophe Béchu, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et Monsieur Marc Fesneau, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, ont été accueillis par Gilles MEGIS, Maire de Roumoules. Cela fait certainement très longtemps qu'un ministre en exercice n'était venu sur notre commune. Mais deux représentants du gouvernement, c'est une première qu'il faut souligner, conditionnée par l'urgence. En effet, les raisons de leur venue sont liées à l'extrême sécheresse qui sévit dans notre région et ses conséquences dramatiques sur la ressource en eau, l'agriculture et les milieux naturels.



Le matin, à la salle polyvalente du village, une réunion a été organisée entre les Elus locaux sur les enjeux et les conséquences liés à la prédation du loup dans notre département, le plus impacté de France. Les échanges ont mis en avant le désarroi total des éleveurs et leurs attentes fortes envers l'Etat pour plus de régulation.



Ensuite, la visite s'est poursuivie par la visite d'une parcelle de lavandin sur le Plateau à côté de l'exploitation de Ludovic et Delphine Chaillan avec des discussions sur les enjeux de la culture du lavandin sur nos territoires liés à la situation de sécheresse, de mortalité précoce des plants du fait du dépérissement mais surtout de la prolifération de la cécidomyie, un insecte qui détruit les rameaux de lavandin. Depuis 2 ans, les moyens de lutte utilisés sont désormais interdits, et depuis aucune solution alternative n'a été apportée. Si rien n'est fait à ce niveau, à terme c'est la fin annoncée de la filière lavandicole et des magnifiques champs de lavande qui font la renommée de notre Région sur le plan touristique.



Le Ministre de l'Agriculture a écouté les professionnels. Espérons qu'il ait bien entendu les messages de détresse.

L'après-midi, les deux ministres se sont rendus à Riez pour voir des assècs sur le Colostre, avant de repartir vers Sainte-Croix du Verdon pour aborder un sujet épineux en période de sécheresse extrême : la gestion de l'eau et les conflits d'usage.



## ECOLE : Nettoyons la nature



Roumoules est un village très propre et entretenu mais pourtant, voici les quantités récoltées dans le village en une matinée :

**Plastique : 2 kg, 80 litres soit l'équivalent de 23 bouteilles**

**Verre : 6,25 kg, 20 litres soit l'équivalent de 14 canettes**

**Métal : 4 kg, 20 litres soit l'équivalent de 28 canettes**

**Textiles : 0,750 kg, 20 litres.**

**Ordures ménagères : 5,75 kg, 100 litres**

**Encombrants divers...**

**2000 mégots environ**



Le vendredi 23 septembre, en partenariat avec le Parc du Verdon et l'Association Les Jardins des Savoirs de R.I.E.Z, l'ensemble des élèves de l'école, accompagnés de leurs enseignantes, de Bernadette et Patricia, de bénévoles et de parents, ont participé à l'opération "Nettoyons la nature", dans notre cher village de Roumoules. Les plus jeunes ont ramassé les déchets aux abords de l'école, les CP-CE1 se sont chargés du centre village, tandis que les plus grands, accompagnés des chevaux et d'une calèche, sont allés jusqu'au parc, à la Garenne et aux Adrechs.

Tous les déchets ramassés ont été répertoriés et pesés avant d'être si possible valorisés.

Pour l'avenir de nos enfants et de notre planète, nous invitons chacun à prendre ses responsabilités, à montrer l'exemple à nos chers petits élèves qui ont pris à cœur de rendre notre village encore plus agréable en ramassant vos déchets : utilisez les poubelles, triez et valorisez les déchets, et surtout ne jetez pas vos mégots par terre...

Merci



Merci à tous

# ACTIVITE COMMUNALE

## TRI SELECTIF

À tous ces irresponsables qui jettent des cartons dans les conteneurs des ordures ménagères, en feignant ignorer l'existence de 2 conteneurs à cartons et une benne à la déchèterie, et qui se vexent quand on les renvoie à l'envoyeur,

À tous ces irresponsables qui jettent les ordures ménagères en vrac, dans les conteneurs et qui sont dérangés par les odeurs nauséabondes,

À tous ces irresponsables qui laissent, avec la plus grande indifférence, déféquer leurs animaux de compagnies dans les rues du village et qui trouvent à redire aux employés municipaux qu'ils ne font pas leur travail,

À tous ces irresponsables, j'aimerais leur dire qu'ils sont responsables de ces nuisances et incivilités. Je voudrais leur dire également, mais j'ai un grand doute sur leurs capacités de compréhension, que le tri fait baisser le coût d'enfouissement des ordures ménagères.

Voici un florilège de photos, et certainement personne ne se sentira concerné.

Depuis avril 2019  
**CHEZ VOUS, TOUS  
LES EMBALLAGES  
SE TRIENT**

**Mémotri**  
WASTE SORTING

  
**SYDEVOM**  
www.sydevom04.fr

**CONTENEUR JAUNE : LES EMBALLAGES À RECYCLER**  
YELLOW CONTAINER : PACKAGING

**NOUVEAU : Tous les Emballages se Trient !**



Cartons et briques  
Cardboard packaging

Tous les emballages en plastique  
All plastic packaging

Emballages métalliques  
Metal packaging

**CONTENEUR BLEU : LES PAPIERS**  
BLUE CONTAINER : PAPER



Prospectus, enveloppes...  
Ads, envelopes...

Journaux et magazines  
Newspaper and magazines

**CONTENEUR VERT : LE VERRE**  
GREEN CONTAINER : PACKAGING GLASS



Pots, bocaux et bouteilles  
Glass jars and bottles

**CONTENEUR GRIS : LES DÉCHETS NON RECYCLABLES**  
GREY CONTAINER : NO RECYCLABLE WASTE



Objets cassés, couches, lingettes, papiers souillés, protections hygiéniques, vaisselle en plastique...  
Broken goods, layers, wipes, soiled papers, hygienic protections, broken dishes, plastic dishes...

Pour plus d'informations, contactez le 04 92 36 08 52  
ou [sydevom-com@wanadoo.fr](mailto:sydevom-com@wanadoo.fr)



ALPES DE HAUTE  
PROVENCE



## Cérémonie du 11 novembre



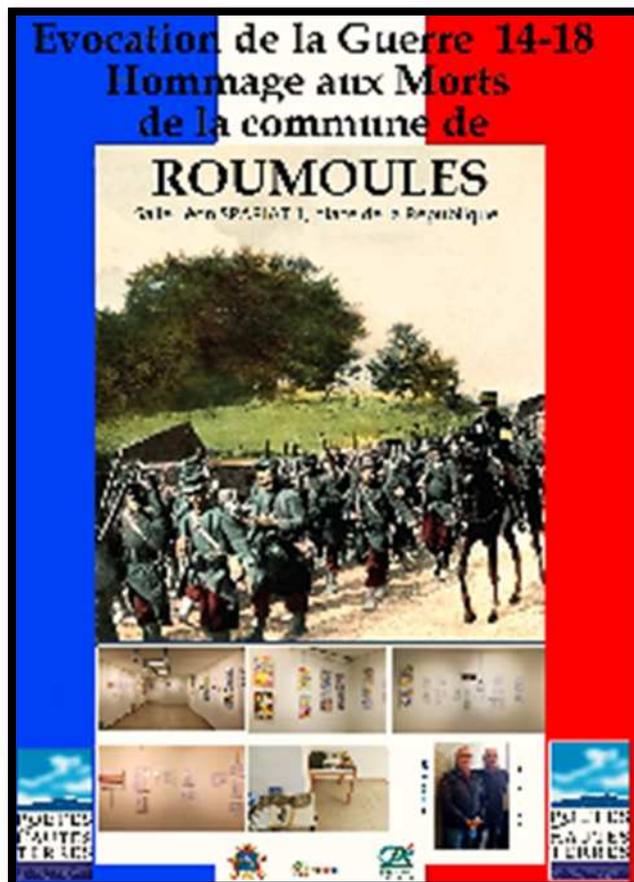
Comme chaque année, vous avez été très nombreux à venir commémorer l'anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 autour du Monument aux Morts de la commune. Les enfants de l'école, leurs enseignants, les autorités civiles et militaires, le Conseil Municipal, les représentants de l'UNC et les habitants ont effectué leur devoir de mémoire envers tous ceux, civils et militaires, qui sont morts dans les conflits anciens et plus récents, pour notre Pays et contribuent ainsi au rayonnement des valeurs de notre République. La cérémonie s'est terminée autour d'un verre de l'amitié devant la salle polyvalente.

L'Association Amsaie, en s'associant à la cérémonie du 11 Novembre, a voulu rendre hommage aux enfants de Roumoules restés loin de leur village en organisant une exposition commentée au sein de la salle Léon SPARIAT.

Les « Poètes des Hautes Terres », avec leurs archives (lettres, poèmes et vidéos...), ont retracé cette douloureuse période de notre histoire.

Le moment le plus fort de cette évocation, fut (lors du passage de la vidéo par Régis), le rappel des noms des Roumoulois gravés à jamais sur le monument aux morts.

L'Association tient à remercier tout particulièrement Messieurs Jacques BEC et Régis NICOLAS pour leur participation ayant rendu possible l'évènement.



# TOUR D'HORIZON DES ACTUALITES

## DLVA : ajustement des horaires de bus

# 132



### RIEZ > GRÉOUX LES BAINS > MANOSQUE

CODES GIROUETTES	L132	I32D1	I32D2	I32D3	L132	I32D4	L132	L132
JOURS DE FONCTIONNEMENT	L à V	L à V	L à V	L à V	L à S	L à V	L à S	L à S
PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT	Touss l'année	Période scolaire	Période scolaire	Période scolaire	Touss l'année	Période scolaire	Touss l'année	Touss l'année
ROUMOULES - 19 MARS 1962		6:35						
PUIMOISSON - ST ELOI	6:30							
RIEZ - PRÉ DE FOIRE	6:40				7:50		13:15	17:50
ALLEMAGNE EN PROVENCE - CHÂTEAU	6:50	6:50			7:57		13:25	18:00
SAINT-MARTIN-DE-B. - MAIRIE	6:55	6:55			8:03		13:30	18:05
GRÉOUX LES BAINS - JAS DU ROCHER			6:50					
GRÉOUX LES BAINS - MAZETS DU VERDON			6:54					
GRÉOUX LES BAINS - CLOS DE COUTIN			6:55					
GRÉOUX LES BAINS - MAURINES			6:57					
GRÉOUX LES BAINS - AURABELLE				6:40				
GRÉOUX LES BAINS - GROUPATASSE	7:02			6:53	8:10		13:38	18:13
GRÉOUX LES BAINS - HAUTES PLAINES				6:55				18:14
GRÉOUX LES BAINS - RIAYES-COMBES				7:00				
GRÉOUX LES BAINS - PASSY	7:05	7:05			8:12		13:40	18:15
GRÉOUX LES BAINS - FONTAINE VIEILLE			7:00					18:17
GRÉOUX LES BAINS - MARRONNIERS (CHEMIN NEUF)	7:06			7:05	8:15	8:15	13:42	
GRÉOUX LES BAINS - ÉTOILE DISPATCHING			7:10	7:10	8:15	8:15		
VINON - NOISSETIERS								18:27
VINON - CRÈCHE								18:30
GRÉOUX LES BAINS - 4 CHEMINS	7:21	7:21	7:18	7:20	8:30	8:30		
MANOSQUE - J. CUGNOT	7:29			7:28	8:38		13:57	18:48
MANOSQUE - HÔPITAL L. RAFFALLI	7:31				8:40		13:59	18:50
MANOSQUE - ECOLE INTERNATIONALE	7:31			7:30	8:40			
MANOSQUE - GARE SNCF					8:42			
MANOSQUE - LYC. DES ISCLES	7:33	7:32		7:32	8:45			
MANOSQUE - HALTE ROUTIÈRE	7:38	7:37		7:37	8:47	8:46	14:09	19:00
MANOSQUE - TANNERIE	7:43	7:42		7:42		8:50		
MANOSQUE - CLG J. GIONO	7:48	7:47	7:35			8:55		
MANOSQUE - GARE SNCF	7:53						14:14	19:05

CODES GIROUETTES	L132	L132	I32D1	I32D2	I32D3	I32D4	L132	L132	I32D5	I32D6	I32D7	L132	I32D8
JOURS DE FONCTIONNEMENT	L à S	L à S	Merc	Merc	Merc	Merc	L à S	L à S	LMJV	LMJV	LMJV	L à V	LMJV
PÉRIODE DE FONCTIONNEMENT	Vacances Été	Touss l'année sauf été	Période scolaire	Période scolaire	Période scolaire	Période scolaire	Touss l'année	Touss l'année	Période scolaire	Période scolaire	Période scolaire	Touss l'année	Période scolaire
MANOSQUE - CLG J. GIONO			12:15		12:10		12:15*		16:00	16:55	17:00		
MANOSQUE - TANNERIE			12:20			12:20	12:20*		16:10		17:10	18:10**	18:10
MANOSQUE - HALTE ROUTIÈRE	8:00	8:20	12:25	12:25		12:25	12:25	16:15	16:15		17:15	18:15	18:15
MANOSQUE - GARE SNCF	8:05	8:25					12:30	16:20				18:20	18:20
MANOSQUE - LYC. DES ISCLES			12:30	12:30			12:32*	16:24	16:20	17:00	17:20	18:25**	18:20
MANOSQUE - HÔPITAL L. RAFFALLI	8:07	8:27					12:32	16:27				18:25	
MANOSQUE - ECOLE INTERNATIONALE			12:32	12:32			12:32*	16:27**			17:20	18:25**	18:23
MANOSQUE - J. CUGNOT	8:09	8:29	12:35	12:35			12:38	16:29		17:03	17:26	18:30	18:26
GRÉOUX LES BAINS - 4 CHEMINS			12:40	12:42	12:30	12:35	12:45	16:37	16:30	17:10	17:33	18:37	18:33
GRÉOUX LES BAINS - RIAYES-COMBES				12:52	12:40	12:45			16:40	17:30	17:43		
GRÉOUX LES BAINS - ÉTOILE				12:55	12:43	12:48			16:43	17:33	17:46		18:45
GRÉOUX LES BAINS - FONTAINE VIEILLE				12:59	12:47				16:47	17:37	17:50		18:49
GRÉOUX LES BAINS - JAS DU ROCHER				13:01	12:49	12:52			16:49	17:39	17:52		18:51
GRÉOUX LES BAINS - MAZETS DU VERDON				13:02	12:50	12:53			16:50	17:40	17:53		18:52
GRÉOUX LES BAINS - CLOS DE COUTIN				13:03	12:51	12:54			16:51	17:41	17:54		18:53
GRÉOUX LES BAINS - MAURINES				13:05	12:53	12:56			16:53	17:43	18:56		18:55
GRÉOUX LES BAINS - MARRONNIERS	8:27	8:47	12:50					12:55	16:46			18:47	
GRÉOUX LES BAINS - PASSY	8:28	8:48	12:52					12:56	16:47			18:48	
GRÉOUX LES BAINS - GROUPATASSE	8:30	8:50						12:58	16:49			18:50	
GRÉOUX LES BAINS - HAUTES PLAINES					12:58		13:00*	16:50		17:48			19:00
GRÉOUX LES BAINS - AURABELLE				13:10							18:05		
ST-MARTIN-DE-BRÔMES - MAIRIE	8:38	8:58	13:02				13:06	17:02		17:58		18:55	19:05
ALLEMAGNE EN PROVENCE - CHÂTEAU	8:43	9:03	13:07				13:11	17:07				19:00	19:10
RIEZ - PRÉ DE FOIRE	8:53	9:13					13:21	17:17				19:10	
PUIMOISSON - ST ELOI							13:31					19:20	
ROUMOULES - 19 MARS 1962			13:22										19:25

\*\* arrêt desservi uniquement LMJV - \* arrêt desservi uniquement le mercredi

BVI ZOU

Correspondance ZOU BVI RIEZ-CASTELLANE

arrêts scolaires en période scolaire uniquement

TAD  
**135**



(Horaires valables toute l'année)

PUIMOISSON > ROUMOULES > RIEZ

JOURS DE FONCTIONNEMENT	LàV	Sam	LàV	Sam
PUIMOISSON - ST ELOI	8:40	12:55	12:55	
ROUMOULES - 19 MARS 1962	6:33	8:53	13:08	13:08
RIEZ - PRÉ DE FOIRE	6:40	9:00	13:15	13:15

JOURS DE FONCTIONNEMENT	Sam	LàV	Sam	LàV
RIEZ - PRÉ DE FOIRE	12:00	13:10	17:25	19:05
ROUMOULES - 19 MARS 1962	12:07	13:22	17:32	19:12
PUIMOISSON - ST ELOI	12:20	13:35	17:45	



## SECURITE ROUTIERE

**PRÉFÈTE  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**ALPES DE HAUTE  
PROVENCE**  
LE DÉPARTEMENT

**Sur la route  
cet hiver  
équipez-vous !**

**du 01/11 au 31/03**

**CHAÎNES ou PNEUS HIVER OBLIGATOIRES\***

### QUELS ÉQUIPEMENTS ?

Véhicules légers, véhicules utilitaires, camping-cars (catégories M1 et N1) y compris 4 x 4



Dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou textiles) sur au moins 2 ROUES MOTRICES

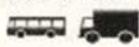


OU

Être équipé de pneus hiver (neige/4 saisons) sur au moins 2 roues de chaque essieu (SOIT 4 PNEUS HIVER)



Autocars, autobus (catégories M2 et M3) P.L. sans remorque ni semi-remorque (catégories N2 et N3)



Dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou textiles) sur au moins 2 ROUES MOTRICES



OU

Être équipé de pneus hiver (neige/4 saisons) sur au moins 2 roues directrices du système de direction principal \* au moins 2 roues motrices (SOIT 4 PNEUS HIVER)



P.L. avec remorque ou P.L./S.P.L. semi-remorque (catégories N2 et N3)



Dispositifs antidérapants amovibles (chaînes à neige métalliques ou textiles) sur au moins 2 ROUES MOTRICES (même si équipés de pneus hiver)



Zone d'équipement obligatoire signalée par les panneaux B58 et B59



Sur autoroute, l'utilisation des chaînes ou de chaussettes n'est autorisée qu'en cas d'urgence très important. Attention : vous ne pouvez procéder à la pose de ces équipements sur votre véhicule que sur un espace sécurisé et dédié à cet effet. La pose est strictement interdite sur la bande d'arrêt d'urgence.

Plus d'infos :



**pour 182 communes des Alpes de Haute-Provence**

Pour aller plus loin : [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr)  
\* en zones montagneuses : Décret n° 2020-1264 relatif à l'obligation d'équipement de certains véhicules en période hivernale.

SECURITE  
ROUTIERE VIVRE  
ENSEMBLE

VINCI  
AUTOROUTES

DIR

## FRANCE SERVICE

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.



Les agents France services sont formés pour apporter des réponses adaptées à chaque situation individuelle. Ils délivrent une offre diversifiée de prestations :

- ✓ une information de premier niveau (réponses aux questions, accompagnement des démarches administratives du quotidien comme la déclaration de revenus, la gestion du prélèvement à la source, le renouvellement des papiers d'identité, du permis de conduire et de la carte grise...)
- ✓ un accompagnement au numérique pour en favoriser l'apprentissage et en développer les usages (création d'une adresse e-mail, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs...)
- ✓ une aide aux démarches en ligne (navigation sur les sites des opérateurs, simulation d'allocations, demande de documents en ligne...)
- ✓ des prestations de conseils pour la résolution des cas complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.

Exemples d'accompagnements proposés :

- je déclare mes revenus
- j'établis mon permis de conduire ou ma carte d'identité
- je demande une aide (allocation logement, RSA)
- je cherche un emploi
- je cherche à rembourser mes soins
- je prépare ma retraite
- je fais face à un litige ou un conflit
- j'attends un enfant.

Voici les antennes les plus proches de la commune :

France services de Moustiers-Sainte-Marie  
Centre Administratif Rue du seigneur de la clue  
04360 Moustiers-Sainte-Marie

France services Valensole  
1 Le pré de Foire  
04210 Valensole

# ANIMATIONS

## AMSAIE

Activités multigénérationnelles

Président : Daniel PLANQUETTE – 06.24.04.64.05  
[d.planquette@free.fr](mailto:d.planquette@free.fr)

## APER - LOU ESCOULIER (ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE ROUMOULES)

Trésorier : Vincent Meyer – 06.74.50.74.82  
[aper.04@hotmail.com](mailto:aper.04@hotmail.com) ou [meyer-vincent1@hotmail.fr](mailto:meyer-vincent1@hotmail.fr)

## BODY & MIND

Yoga et tricot

Présidente : Annick GIRAUD  
Contact : Bernadette CATTANEO - 06 86 59 96 42  
[mail.bodyandmind@gmail.com](mailto:mail.bodyandmind@gmail.com)

## CINEMA DE PAYS

Cinéma itinérant en milieu rural

Président : Jean-Marie CAYET  
Tél. 04.92.78.13.25 ou 09.63.04.56.52  
[cinemadepays@gmail.com](mailto:cinemadepays@gmail.com)

## CLUB INTER-AGE LE COLOMBIER

Président : Joël LE BRAZIDEC - .07.81.30.88.55  
Vice-Présidente : Mme Annie BARATTA  
Tél. 06 85 57 73 22  
[escargotiere04@gmail.com](mailto:escargotiere04@gmail.com)

## COMITE DES FETES

Président : Robert ROY  
[comitefetesroumoules@free.fr](mailto:comitefetesroumoules@free.fr)

## LA COLLINETTE

Découverte du chant

Présidente : Françoise IELLI - 06.73.08.16.80  
[fanchette04@hotmail.fr](mailto:fanchette04@hotmail.fr)

## L'ECHO DU COLOSTRE

Défense des droits et des causes

Président : Michel PREAU - 06.73.53.97.14  
[preaumichel@orange.fr](mailto:preaumichel@orange.fr)  
Trésorier : Jean ROUSSET - 04.92.77.87.29  
[mjrousset@hotmail.fr](mailto:mjrousset@hotmail.fr)

## L'ECOLE ET L'ASSOCIATION MOUVEMENT

Présidente : Sophie SEZILLE - 04.92.77.86.15  
[ecoleroumoules@gmail.com](mailto:ecoleroumoules@gmail.com)

## F.D.V (FORME DETENTE ET VITALITE)

Pilates – LIA – Renforcement musculaire

Présidente : Rosine di SERIO - 06.60.59.81.71  
Secrétaire : Nathalie BERNE - 06.42.21.59.94  
[fdv04@yahoo.fr](mailto:fdv04@yahoo.fr)

## LES ARTS ECLECTIK

Animations culturelles

Présidente ; Claire POURTIER - 07.67.71.31.47  
Trésorier : Florian VENET – 06.98.19.45.96  
[lesartseclectik@gmail.com](mailto:lesartseclectik@gmail.com)

## TEMPETE

Soirées dansantes, lotos, randonnées pédestres

Président : Laurent COLIN - 06.95.04.62.69  
[evementiel@asstempete.com](mailto:evementiel@asstempete.com)

## TERRAIN DE MOTOCROSS DE ROUMOULES « Pierre GUILLAUMOND »

Président : Eric MICHEL - .06.42.50.28.07  
[motoclubduvar@gmail.com](mailto:motoclubduvar@gmail.com)

## ROUMOULES SAVATE BOXE FRANCAISE CLUB

Boxe française

Trésorier : Jean-Philippe LO SCHIAVO  
06.51.07.05.50  
[roumoules.savate@gmail.com](mailto:roumoules.savate@gmail.com)

## SOCIETE DE CHASSE

Président : Max IELLI - 04.92.77.87.18  
[fanchette04@hotmail.fr](mailto:fanchette04@hotmail.fr)

## VIS TA MINE

Théâtre et vidéo

Président : Cédric GISONDI - 06.83.33.01.18  
[cedricgisondi@hotmail.com](mailto:cedricgisondi@hotmail.com)  
Animatrice Théâtre : Magali LAPOSSE - 06.82.45.18.17  
[magali.laposse@laposte.net](mailto:magali.laposse@laposte.net)

## CLUB VOVINAM VIET VO DAO

Arts martiaux

Président : Christian BOURJAC - 06.74.78.56.78  
[hlvchristian@hotmail.fr](mailto:hlvchristian@hotmail.fr)



## La vie associative

### Les Arts Eclectik



Chères Roumoulines, chers Roumoulin !

Savez-vous à quand remonte la dernière fois que 200 personnes se sont déplacées pour se rassembler dans la salle des fêtes de notre belle commune ?

Ne cherchez plus voici la réponse :

C'était le 3 septembre dernier lors de la soirée concert organisée par Les Arts Eclectik !

Et oui Messieurs, Dames, pas moins de 200 personnes sont venues écouter de la musique et se trémousser au son des instruments à cordes et à vents.



En première partie un groupe local « Gravo'phone » qui nous a ambiancé avec des valse et des chansons d'antan.

Puis « L'orchestre National de Syldavie » avec ses musiques de l'Est à base d'accordéon nous a embarqué dans un voyage unique. Pour les plus curieux qui seraient déjà en train de chercher la Syldavie sur une carte du monde, ne cherchez plus ! Ce pays se trouve uniquement dans une BD de Tintin et Milou !

Et pour terminer cette soirée inoubliable c'est le Royal Coconut Disco Club qui nous a fait danser au son de ses vinyles. Après avoir fait danser les publics de Cannes, Londres et Berlin, il était à Roumoules messieurs dames !

La piste de danse est devenue incandescente mais heureusement la bière bio coulait à flot !

Nous remercions donc la mairie qui nous prête gracieusement la salle des fêtes et la joyeuse bande de bénévoles qui ont donné vie à la soirée, tous de jaune vêtu c'était beau à voir ! Et bien sûr nous remercions chaque personne qui a eu la bonne idée de venir danser pour célébrer septembre et la rentrée en fanfare !



#### Prochaines festivités de la commune :

LOTO (Tempête)	18 décembre 2022
SOIREE DANSANTE DU REVEILLON (Tempête)	31 décembre 2022
VIDE GRENIER (les Arts Eclectiks)	29 janvier 2023
THE DANSANT (Colombier)	12 février 2023
LOTO (Tempête)	26 février 2023
LOTO (Colombier)	16 avril 2023
SOIREE PORTUGUAISE (Tempête)	23 avril 2023

(calendrier des festivités prévues du Comité des fêtes en page 19)

# ANIMATIONS

## Halloween



Les rues du bourg ont pris un air de fête avec les enfants costumés et maquillés qui se sont pressés pour la distribution de bonbons et de chocolat organisée par le Comité des Fêtes ce lundi 31 octobre. Ce rassemblement auquel une cinquantaine d'entre eux a participé pendant près d'une heure a été le prélude à une balade dans le village au cri de « un bonbon ou un sort ».

Merci aux familles qui ont contribué à ce rassemblement sympathique.

Des nouveautés seront au programme de l'édition 2023.



## Comité des fêtes

## Fête Champêtre



Les records sont faits pour être battus disait l'adage. Ce fût le cas pour cette édition 2022. Une matinée seulement aura suffi pour bloquer les compteurs des inscriptions. La « bête » mise en cuisson pesait 268kg. Quant à la tombola elle a connu un succès record. Il est vrai qu'en plus de la TV écran plat, il y avait un contrôle technique offert par Norisko Riez, les lots mis à disposition par les partenaires Crédit Agricole et Groupama et bien d'autres encore.

Un colis-surprise, dont le poids devait être estimé était également mis en jeu grâce à la générosité de producteurs, artisans et commerçants du pays : Boucherie des Alpes, Ferme des Mégis, GAEC Grand Arbitelle, Famille Manuel. Il a attiré toutes les convoitises et fût gagné par une personne venant du Puy-Sainte-Réparate.

Pour la première fois les barnums acquis par la commune ont été déployés et ce pour le plus grand plaisir des participants.

Encore une belle journée au cours de laquelle chacun a eu plaisir à retrouver famille et amis autour de cette belle dégustation accompagnée de flageolets en sauce, sans oublier apéritif, fromage, salade, fruit, glace et café.

Sur le plan de l'accueil, c'est promis on fera beaucoup mieux l'an prochain pour éviter la longue file d'attente au soleil.

Un grand merci aux nombreux bénévoles du village et d'ailleurs qui auront permis que cette journée (et sa phase préparatoire) se déroule au mieux.

Sans oublier l'engagement de l'équipe municipale (élus, agents administratifs, agents techniques) dont le soutien est précieux lors de ces grosses manifestations.



Les inscriptions pour l'édition 2023 se feront à partir du lundi 22 mai pour une Fête prévue le dimanche 18 juin.

# ANIMATIONS

## Fête Votive



### Quelle fête !!!

C'est avec grand enthousiasme que l'équipe des bénévoles du Comité des Fêtes a abordé cette édition avec quelques nouveautés qui ont été appréciées des villageois et des visiteurs. Une trentaine d'enfants ont participé, le samedi après-midi, aux activités mises en place autour des jeux d'adresse.

Ce fût ensuite au tour des adultes de participer au repas mis en place par le Café des Alpes proposant une brasucade qui a été très appréciée des participants.

Le Comité des Fêtes avait sélectionné la formation musicale « T3RTIO » pour animer ce repas, les rythmes endiablés ont déclenché le déhanchement de certains spectateurs.

La soirée n'était pas terminée pour autant puisque, peu après 22h00 c'est « SONO LATINO » qui animait la soirée dansante sur la place de la République.

200 à 250 personnes se sont regroupées au plus fort de la fréquentation.



L'après-midi du dimanche a vu le retour du concours de pétanque géré de main de maître par Gérard. Trente-deux équipes étaient inscrites ce qui

est très encourageant pour cette initiative dont c'était le retour.

Le soir même toute l'attention se portait sur la séance de cinéma sur l'aire de jeux de la Garenne précédée d'une séance de gaufres belges, le prestataire de food-truck salé s'étant décommandé à la dernière minute. 90 personnes ont assisté à la projection du film « 30 JOURS MAX » dans un très bonne ambiance.

Le lundi alors que le concours au jeu provençal « Souvenir Clément Baratta » a vu s'affronter près de 30 équipes, c'est la traditionnelle paëlla qui a rassemblé près de 120 personnes sous les barnums qui ont permis de profiter du moment sans les contraintes liées à la chaleur et au soleil.

Encore un moment très agréable.



Mardi, dernier jour de la Fête, en attendant la prestation nocturne du groupe « LOL » venu du Tarn et fortement suivi par les amateurs, le Café des Alpes proposait des planches charcuterie et fromage, les participants étaient accompagnés par les mélodies de « Doll » au moment de cette dégustation.

Une belle réussite donc que l'édition 2023 fera oublier avec les nouveautés et surprises que l'équipe organisatrice prépare pour les participants attendus aussi nombreux.

### Le mot du Président

L'année 2022 va s'achever, avec elle, son lot de nouveautés et surtout, une augmentation de manifestations et de participants à nombre d'entre elles.

Aujourd'hui la vie professionnelle des bénévoles du Comité, les besoins de rapprochements familiaux, les contraintes personnelles ont pu « peser » sur nos effectifs car, même si l'équipe est engagée, dynamique, motivée, nous ne devons pas oublier qu'il s'agit d'une activité associative mais que notre souhait est de s'assurer que nos participants aient plaisir à nous rejoindre dans ces manifestations.

Pour cela nous avons besoin de compléter encore l'effectif de nos membres avec celles ou ceux qui sont susceptibles de consacrer quelques soirées ou quelques heures à l'animation de la commune qui nous est chère.

Pas besoin d'habiter dans le village mais une envie de faire vivre les grands rendez-vous de l'année.

Nous savons nous adapter au fonctionnement de chacun.

Accroître le nombre des bénévoles c'est s'assurer que la charge soit allégée pour l'équipe actuelle et que la relève se manifeste doucement. Chacun y va à son rythme et en fonction de son emploi du temps. N'hésitez pas à vous renseigner ou à postuler soit en sollicitant les membres de notre équipe soit par mail [comitefetesroumoules@free.fr](mailto:comitefetesroumoules@free.fr)

Ambiance et convivialité assurées.

# ANIMATIONS

## CALENDRIER PREVISIONNEL\*

### Voici les manifestations prévues à l'agenda du Comité des Fêtes !

Samedi 28 janvier Assemblée Générale Ordinaire (salle Polyvalente)

Samedi 18 février soirée Spaghetti Saint-Valentin avec l'orchestre LAUREVE

Dimanche 19 mars Fête de la Saint-Joseph

🚩 Jeu provençal Souvenir Pierre Guillaumond

🚩 Aïoli géant à partir de 12h00

Samedi 29 avril soirée spaghetti Muguet ambiance années 80 avec CAP'TAIN JO

🚩 Concours de déguisements

Lundi 22 mai inscriptions pour la Fête champêtre au Café des Alpes à partir de 8h00

Dimanche 18 juin Fête Champêtre sur l'aire de jeux de la Garenne

Samedi 24 juin Soirée d'Ouverture du « Festival Poésie et Chansons au pays des Lavandes » avec le récital de Barbara Deschamps (salle polyvalente)

Du 29 juillet au 1<sup>er</sup> août Fête de la Saint-Joseph

🚩 Samedi 29 juillet : animations gratuites pour les enfants – repas musical avec la collaboration du Café des Alpes – soirée dansante

🚩 Dimanche 30 juillet : concours de pétanque – soirée cinéma gratuite en plein air (avec DLVAgglo) avec grillades-party + pasta box + stands sucrés

🚩 Lundi 31 juillet : 9h00 souvenir Clément Baratta (jeu provençal) – 12h00 Paëlla géante

Mardi 1<sup>er</sup> août : concert gratuit à partir de 21h30 (avec DLVAgglo) précédé d'un repas musical A dater au premier semestre :

🚩 Soirée karaoké géant

🚩 Loto

Sauf indications contraires les inscriptions se font auprès de Sandrine au 04.92.77.79.50 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 – informations [comitefetesroumoules@free.fr](mailto:comitefetesroumoules@free.fr)

\*le Comité se réserve le droit d'annuler tout ou partie des manifestations sans préavis.

## **COMMUNIQUE**

L'équipe du Comité des Fêtes avait pour ambition d'organiser dans son agenda prévisionnel, et pour la première fois dans le village, un concours d'illuminations de Noël réservé aux particuliers.

La situation énergétique est venue contrarier nos plans et nous impose donc, en responsabilité, d'annuler cette animation pour 2022, même si de nombreux matériels sont équipés d'ampoules LED ou solaires.

Il ne semble en effet pas raisonnable d'inciter les villageois à une surenchère d'illuminations (et donc une augmentation de leurs dépenses d'énergie) pour obtenir l'une des trois récompenses envisagées.

Nous espérons pouvoir mettre cela en place en 2023.



## Vis-Ta-Mine

### DEVENONS ACTEUR DE NOTRE HISTOIRE SUR NOTRE TERRITOIRE

Dans le cadre d'un projet d'une création d'un E.V.S (Espace de Vie Sociale) sur la commune de Roumoules, l'association Vis Ta Mine en partenariat avec le Cinéma de Pays propose de réaliser un petit film/documentaire sur les manques, les besoins et les idées que nous pouvons mettre en action ensemble dans un esprit convivial, collectif et joyeux sur notre territoire.

#### Temps 1 :

Venir vous rencontrer pour :

- Échanger sur les besoins, les manques, les idées que nous pouvons développer sur notre territoire
- Faire participer les habitants ainsi que les différentes structures et institutions accueillant un public adolescent, enfants, familles, seniors et personnes en situation d'handicap.

#### Temps 2 :

Recueillir vos témoignages pour :

- Réaliser un petit film/documentaire des « acteurs du Verdon »
- Créer une dynamique humaine

#### Temps 3 :

Projeter le film/documentaire sur grand écran avec Cinéma de Pays pour :

- Partager un moment convivial et joyeux dans le collectif
- Que nos voix s'unissent, soient entendues et se transforment en actions

**Nous prendrons contact prochainement par téléphone avec vous afin de convenir d'un moment pour provoquer et organiser la rencontre.**

**Si vous souhaitez avoir plus d'informations n'hésitez pas à nous contacter.**

L'association va également faire le tour des marchés, alors nous espérons vivement partager un moment avec vous autour d'une boisson chaude.

Contact : [vistamine04@hotmail.com](mailto:vistamine04@hotmail.com)

06.82.45.18.17 / 06.83.33.01.18



# ANIMATIONS

## L'ASSOCIATION VIS-TA-MINE ROUMOULES UNE EQUIPE DISPONIBLE ET A L'ECOUTE !



Noëlle Ferrier

Diplômée en Sciences de l'Education.  
Intervient dans le champ de l'ingénierie pédagogique, de la formation et du conseil auprès de différents publics adultes.



Magali Laposse

Animatrice sociale et vie locale  
Brevet d'Etat d'Animateur technicien de l'Education Populaire.  
Activités sociales & vie locale option théâtre expression corporelle & spectacle.



Abdallah Laouadi

Aide - Médico - Psychologique  
Intervenant à l'IRSAM auprès d'un public déficient sensoriel, accompagnement à l'autonomie.



Cédric Gisondi

Président de Vis Ta Mine,  
D.E.U.S.T  
Animateur socio-culturel,  
option vidéo  
Assistant de direction  
Cinéma de Pays 04

## VOUS VOULEZ VENIR DANS UN LIEU CHALEUREUX, CONVIVIAL ET DYNAMIQUE ?

Le bol d'A.I.R. est ouvert  
au presbytère, derrière l'église  
à Roumoules

Les Mercredis :  
&  
Les Vendredis  
de 10h à 17h

Vous voulez vous joindre  
à nous pour pratiquer une activité,  
participer à un projet, ou juste pour prendre  
un café

Contactez nous à :  
vistamine04@gmail.com  
06.82.45.18.17  
06.89.81.83.91

site web : [www.vistamine.siteweb.org](http://www.vistamine.siteweb.org)

Vous voulez sponsoriser une de nos actions ?



Le bol d'A.I.R.  
Association Vis-ta-Mine  
Quartier Villeneuve  
04500 Roumoules



## Association "Vis-Ta-Mine" Roumoules



Un petit lieu  
pour se rencontrer !

Projet, Entraide,  
Partage & Animation

Commune de Roumoules Rotary - Gréoux-Val de Durance



## L'ASSOCIATION VIS-TA-MINE

L'association Vis Ta Mine à but non lucratif (loi 1901) est située dans les Alpes de Haute Provence. Elle se développe à travers différents projets depuis 2005.

L'association œuvre à l'animation en favorisant des actions socio-culturelles. Elle contribue à faire vivre nos villages.

## L'ASSOCIATION EVOLUE

Un des objectifs principal est de permettre aux différentes personnes accueillies de rompre avec l'isolement.  
Devenir acteur de sa propre histoire.

Elle intervient auprès de différents publics : Personnes en situation d'handicap, personnes fragilisées, enfants, familles, seniors ...

L'association travaille en lien avec des institutions, des associations : Maison des Jeunes, E.H.P.A.D, Maisons d'arrêt, foyers de vie, A.C.M ...



\* L'important n'est pas ce que j'attends de la vie  
mais ce qu'elle attend de moi.  
Ne pas se demander la vie a-t-elle un sens  
mais quel sens je souhaite donner  
à ma vie ?"  
Victor Frankl.

## LE BOL D'A.I.R. ROUMOULES

créé en 2022, le BOL D'A.I.R. Accueil Inclusif Réseau s'organise autour d'un lieu pour :

Permettre de se rencontrer, de se retrouver et d'échanger

Pratiquer une activité adaptée

Une écoute à projets

Une aide administrative

Simplement partager un café.

## LE BOL D'AIR PROPOSE

**Théâtre  
Danse  
Ciné-Débat**

**Aide  
informatique  
Administrative**

**Actions  
Projets  
Sorties**

## LA PRESSE PARLE DE VIS-TA-MINE

**Verdon**

Un atelier de montage vidéo

Que vous soyez amateur ou professionnel, partez à la découverte du montage photo et vidéo avec l'association "Vis Ta Mine" dans les locaux de la médiathèque Lucien Jacques de Gréoux-les-Bains. Dans le cadre du festival "Let's Go Vidéo", Cédric...

projectionniste à l'Écofiné Verdon, vous invite à réaliser votre première vidéo avec le logiciel Movie Maker. Il suffit de venir avec son smartphone, acquiescent photo ou caméra numérique munie d'une carte SD ou micro SD afin de réaliser un montage vidéo. Contact: 04 92 70 40 20

**Sud Verdon**

ALLIANCE EN PROVENCE

Sacré coup de théâtre dans la petite commune

Les membres de l'association Vis Ta Mine sont réunis pour une séance de projection et de débat autour de leur projet de création d'un spectacle de théâtre amateur.

**GRÉOUX-LES-BAINS**

Coup de projecteur pour les réalisateurs de Let's Go Vidéo

La création de la LIP (Ligue Intercommunale de Projets) de Let's Go Vidéo est en cours. Elle vise à promouvoir les talents locaux et à offrir un cadre favorable à la création artistique.

# ANIMATIONS

## L'Echo du Colostre

### CUEILLE LA TERRE !

Le dimanche 15 mai, l'Écho du Colostre organisait sa énième manifestation de Cueille la terre, au jardin d'enfants. La date était bien choisie : juste avant la foire de Riez du 18 mai, pour faire profiter les Roumoulois et les villageois voisins des échanges de plants. Malgré la sécheresse de l'hiver et du printemps, nos jardiniers amateurs, « fournisseurs officiels de Cueille la terre », avaient travaillé d'arrache-pied depuis plusieurs mois pour nous offrir de très beaux plants : tomates en tous genres (cerise, cornue des Andes, noire de Crimée), tomates anciennes (ananas, verte, cœur de bœuf rouge, orange)..., courgettes, poivrons, piments, melons, blettes, plantes aromatiques, fleurs... et des plants moins connus comme l'arroche ou le cardon. Il y avait aussi des boutures, des graines, et les conseils de nos jardiniers. Après un pique-nique convivial entre membres de l'association et sympathisants, les échanges ont pu se faire, sous un beau soleil, avec un public nombreux qui se pressait autour des plants.



On espère vous accueillir encore plus nombreux l'an prochain. Si vous souhaitez nous aider pour l'organisation de nos manifestations, ou si vous êtes intéressés par notre association, vous pouvez nous joindre sur l'adresse courriel [echoducolostre@gmail.com](mailto:echoducolostre@gmail.com)

Un grand merci à nos jardiniers fournisseurs, sans qui cette manifestation ne pourrait pas se faire !

Annie Robert



### Le Marché POTIER

Le jeudi 18 août dernier, a eu lieu le 24<sup>e</sup> marché potier de Roumoules organisé par l'association de l'Écho du Colostre.

Il s'est tenu sous un beau soleil, à l'ombre des platanes de la place de la République. Une quinzaine d'artisans et artistes étaient présents, avec des stands variés et pour tous les goûts.

Geneviève tenait son joli stand de poteries autour de la lecture, mais elle s'occupait malgré tout de l'atelier enfants qui façonnaient avec bonheur de menus objets. Et en parfaite guide de pays, elle avait organisé un petit circuit du village que chacun pouvait parcourir à son rythme grâce à un plan de Roumoules et des panneaux et explications tout le long du parcours.

L'ambiance musicale était assurée par Doll, chanteuse.

Les visiteurs et acheteurs se sont pressés nombreux toute la journée autour des potiers qui ont fait, dans l'ensemble, un bon chiffre d'affaires.

Un grand merci aux bénévoles de l'Écho du Colostre qui reçoivent toujours chaleureusement les potiers à Roumoules.

A l'an prochain pour le prochain marché potier pour de belles rencontres, de partages, de découvertes !

Annie Robert



# ANIMATIONS

## BOXE



**Le club Roumoules Savate Boxe Française vous accueille les :**

### **LUNDI**

17H00 à 18H15 Cours enfants (Primaire)  
18H15 à 19H30 Cours Ados (Collège)  
19H30 à 21H30 Cours Adultes

### **MERCREDI**

15H00 à 16H00 Cours enfants (Primaire)  
16H00 à 17H30 Cours Ados (Collège)

### **JEUDI**

17H00 à 18H15 Cours enfants (Primaire)  
18H15 à 19H30 Cours Ados (Collège)  
19H30 à 21H30 Cours Adultes

Très belle reprise du Club qui compte une cinquantaine de licenciés. Un tiers des effectifs est féminin. Les pratiquant(e)s ont entre 7 et 60 ans. Les entrainements sont assurés par Frédéric d'une part et Jean-Philippe de l'autre épaulé par Matthéo.



L'après-midi, une cinquantaine de tireurs (boxeurs et boxeuses) de tous âges et tous niveaux ont fait le déplacement de tout le 04 et le 05...

Un grand merci à tous les participants qui ont œuvré pour que cette journée ait lieu et se passe dans les meilleures conditions (Mairie et employés, parents et pratiquants, adhérents et bénévoles...)



Nous avons organisé le premier interclub de la saison 2022-2023 à ROUMOULES.

Il s'est déroulé le Dimanche 23 Octobre 2022 dans notre salle polyvalente.

Pour l'occasion nous avons monté une enceinte (ring in english) prêtée par le Comité Départemental de Boxe Française Savate 04.

Le matin de la manifestation s'est déroulée une formation Jeunes Officiels à laquelle ont participé deux de nos adhérents : SIANE et MATTHEO.

Prochain rendez-vous le 26 NOVEMBRE à ORAISON pour les finales combats PACA.



Le formateur et les jeunes officiels



# ANIMATIONS

## AMSAIE

L' Amsaie (Association médiathèque scolaire arts Informatique expositions), est arrivée au terme de sa première année d'existence (création: 11/06/2021).

Comme toute Association nouvellement créée, son démarrage a suscité des interrogations au sein du bureau.

Les premiers mois de doute passés ; grace à l'affichage et la diffusion de flyers relayés par le bouche-à-oreille, les activités ont commencé à se mettre en place dans cette belle salle Léon SPARIAT mise gratuitement à notre disposition par la municipalité, en partage avec la Médiathèque gérée par DLVAgglo et partenaire dans le cadre des activités scolaires.

Aujourd'hui, l'engouement pour l'association, la diversité de ses activités, et le dynamisme des bénévoles, nous poussent à réfléchir à d'autres ateliers et évènements.

Nous tenons à remercier l'ensemble de l'équipe d'animation dont le dévouement est un atout pour notre Association.

Le Soutien scolaire assuré par:



**Michèle Concetta Annick**

L'atelier Peinture est animé par **Ginette**



Le Théâtre par **Pauline**



Les Expositions et conférences organisées par:



**Jean-François Michel Daniel**

(Nous regrettons que la poterie, ait vu ses participants abandonner les cours de Jean-François. Nous espérons pouvoir reprendre ces ateliers pour la prochaine saison).

Par ailleurs, nous tenons à remercier le Crédit Agricole de Riez avec lequel nous avons signé un partenariat et qui prend en charge les travaux de reprographie (affiches, flyers....), ainsi que les donateurs (matériel et financier) ayant permis d'équiper la salle d'exposition et d'accueillir ses deux premières artistes peintres (Ombres et lumière et Au fil de l'eau) ainsi que deux autres manifestations (Exposition Philatélique et Conférence Initiatique sur la numismatie).

Contact Association :

Tel. 06 24 04 64 05 / Mail : [d.planquette.dp@gmail.com](mailto:d.planquette.dp@gmail.com)



## La Médiathèque

Nous espérons que vos vacances se sont bien passées, que les fortes chaleurs et les restrictions d'eau ne vous ont pas trop dérangées.

Comme vous avez pu le constater, les Animateurs ont décidé de laisser la Médiathèque ouverte tout l'été, afin de ne pas vous laisser sans lecture.

Dès la rentrée, nous avons voulu donner la parole à l'écriture en recevant le 28 Septembre, Monsieur Jacques BEC de l'Association « Les Poètes des Hautes Terres »



Ces Poètes ayant pour ambition de rapprocher les férus d'une poésie française traditionnelle et populaire et les amoureux de la Haute Provence)

Après « Vous étiez paysan », Jacques est venu nous présenter son second roman : « Le siècle de Joseph ». Un siècle tourmenté vu au travers d'un centenaire de Valensole.



Nous vous invitons à venir découvrir ces deux romans dans votre Médiathèque.

Parlons un peu de notre espace bibliothèque qui s'enrichit un peu plus au fil des mois pour le plus grand plaisir de nos lecteurs de tous âges.

Une nouveauté, la création d'un espace Mangas qui nous l'espérons, ravira nos plus jeunes.

Pour les adultes, un fond qui s'étoffe de plus en plus avec de nouveaux auteurs et des échanges permanents entre médiathèques du réseau DLVAgglo et la Bibliothèque départementale de Digne-les-Bains.

Nouveauté : Un cahier va être ouvert afin de recueillir vos souhaits ou desideratas afin que nous puissions davantage répondre à vos attentes.

Vos Animateurs

## Le Loup en France

D'abord un peu d'histoire.

Le loup, face aux ravages qu'il génère en s'attaquant à l'élevage et parfois à l'homme, a fait l'objet d'une lutte sans merci pour son extermination. Celle-ci débute dès le Moyen Âge par la création de la **Louveterie** par Charlemagne.

En 1471, Louis XI nomme les premiers **Lieutenants de louveterie** chargés d'organiser cette lutte.

En 1787, Louis XVI supprime ces offices.

Mais 10 ans plus tard, devant la recrudescence des dommages causés par 15 000 à 20 000 carnivores à nouveau présents, ils sont rétablis.

En 1804, Napoléon leur donne un cadre juridique.

En 1882, la loi du 3 août prescrit la destruction totale des populations de loups.

En 1940, le loup a complètement disparu en France et dans les pays voisins. Il n'en reste qu'en Espagne et dans les Abruzzes en Italie d'où viendront ceux qui actuellement sont chez nous.

En 1971, les lieutenants de louveterie voient leur compétence étendue à certains autres animaux nuisibles et sont déclarés « conseillers cynégétiques » et « auxiliaires de l'agriculture ».



Et maintenant ?

La situation actuelle a été évoquée lors d'un débat tenu le 4 octobre 2022 au Sénat en séance publique <sup>(1)</sup> à la demande de la commission des affaires européennes.

Une sénatrice, membre de la commission des affaires économiques, rappelle que selon la directive européenne dite « habitat, faune, flore » de mai 1992, le loup est classé « espèce de faune strictement protégée ». Elle dit que ce cadre réglementaire a favorisé la prolifération des grands carnivores.

On estime à 17 000 le nombre de loups présents en Europe, dit-elle et qu'ils seraient 3 000 en France *selon les chasseurs et les agriculteurs qui se fondent sur une réalité observée au quotidien et dont témoignent les attaques incessantes* sur les ovins, les caprins mais aussi sur les bovins. Elle dit encore que les éleveurs sont découragés et que certains arrêtent leur activité. *Certains pâturages ne sont par conséquent plus entretenus et se referment progressivement. A terme, cette dégradation des paysages posera d'importants problèmes de sécurité augmentant les risques d'avalanche l'hiver et d'incendie l'été.* Elle conclut en disant que *le Sénat avait déjà alerté sur les écueils de cette réglementation (européenne), en vain.*

Dans sa réponse, la Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre de l'Europe conteste le chiffre de 3 000 loups présents en France, ils ne seraient que 921, chiffre nettement inférieur au seuil de viabilité génétique de 2 500 individus. Elle parle de coexistence entre élevage et présence du loup. Les dommages se seraient stabilisés en 2018. Elle ajoute que *la volonté du gouvernement est de réduire encore le nombre des prédatons... Cela passe par le déploiement des mesures de protection ..... notamment avec la filière qualité des chiens <sup>(2)</sup> et l'accompagnement des éleveurs.*

Pour conclure, je n'ai fait que résumer ce débat sans prendre parti. Mais je constate la différence entre la politique actuelle et la volonté de nos anciens d'éradiquer la présence du loup en France. Et ils y sont parvenus.

PATRICK ROY

(1) Journal officiel. Comptes rendus des débats parlementaires. Sénat. Séance publique du 4 octobre 2022.

(2) Rappelons que les chiens de protection « patou » peuvent attaquer l'homme. Il faut pour éviter cela avoir un comportement qui demande entraînement ... !



## Chroniques provençales

### REQUISTO O REQUESTO

Lou vilage de Roumoulo a dous prouteitour: Sant Josè à la fin dòu mes de mars et Sant Pèire à la fin dòu mes de juin. A la san Josè, lou capelan benessis li semenaio et à la Sant Pèire, lou capelan fa requèsto de prouteja li recloto !!! Lou Pèpé César èro mes cresent, pamèns aviè de supersticioun et, bessai, de pòu !! 😬--""--Noélie, à la sant Pèiro, sunco siès à la messo, fau prega lou bon Sant Pèire que lou mes de juliet siegue bèu, digo-li que de chavano n'en voulèn pas dins lou terraire ! 🙏"" --César ! Sièu trop sincère pèr estre supersticiouso! Lou "pater blanc "es pas pèr ièu !! 😊Pamèns, à la messo, sussurrero uno requisto à Sant Pèire : que lou cèu de juliet siegue clemènt et farai brula uno candelete ! Acò vau bèn gramaci !!! 🙏 "" Ansi parlavien lou Pèpé César et la Mémé Noélie !!! 🙏 🙏

Le village de Roumoules est sous la protection de deux Saints : Saint Joseph à la fin du mois de mars et Saint Pierre à la fin du mois de juillet. A la Saint Joseph, le curé bénit les semailles et à la Saint Pierre il fait requête de protéger les récoltes. Pèpé César était un mécréant ; cependant, il était superstitieux et peut être un peu inquiet (pour ses récoltes) 😬!! -- Noélie, quand tu seras à la messe, il faut prier le bon Saint Pierre pour que le mois de juillet soit beau ; dis-lui que des gros orages, nous n'en voulons pas dans le terroir! —César !! Je suis trop sincère pour être superstitieuse ! Le " Notre Père blanc (prière superstitieuse : paternôte intéressée : pater noster de requête !!!) n'est pas pour moi !! 🙏🙏 Cependant, à la messe, je murmurerai une prière (requête) à Saint Pierre pour que le ciel du mois de juillet soit clément et je ferai brûler un petit cierge ! Cela vaut bien un "Merci"" "Ainsi parlaient le Pèpé César et la Mémé Noélie !! 🙏



**SAINT PIERRE**

Il est le saint patron des pêcheurs. Il est honoré afin de demander son intercession pour avoir des pêches fécondes et pour se prémunir contre les intempéries.



**SAINT JOSEPH**

Il est le saint patron de l'Eglise Catholique, le saint protecteur des travailleurs, et plus particulièrement des charpentiers et des menuisiers. Il est aussi le protecteur de la famille (modèle des époux et des pères).

## Chroniques provençales

### LA BENEDICTION DES FERMES



De l'usage, au moumen de la festo de l'Ascensioun, au mes de mai, lou capelan de Roumoulo benesié li besti et li recloto.

Lou dijou , lou capelan menavo dins la veitureto la Simouno et la pichoto à la tournado di mas dòu terraire . Poutavo l'aspersoun et lou pichot ferrat d'argènt.

« Pichoto ! garcès pas au sou l'aigo benido ( signado ) . Anen benesi li fru de la terro et dòu travai de païsan et li besti ausi »

Envengu au mas, li menagié fasièn bono acuienço en toutis : lou brave curat benesié li besti : muou, chivau, ave, galino, lapin et chin., li camp de blad, de lavando, de planto d'afenàgi ! Lou curat parlavo latin, coumo à la messo, li pichoto cridavien la pregaio ! ....Afaire finido, lou curat avié gau de recebre de boni presènt : uou, , lapin espeia , saussissot...et li pichoto manjavien quoque douçour...Toutis s'en anavien countènt !! ....la tournado alegro !!!

« Moussu lou curat !Avès oublida lou Mas de l'oulivié ? »  
 « Aquelis an pas besoun dòu bon Dièu !!» ( sachere sus lou tard qu'aqueles masié èron coumunisto ! anticrestian !( pamèns, au dire dòu Pèpè César, avien de bono recloto et lis besti se poutavien bèn..... ).

La pichoto et la Simouno se remembron encuèi d'aqueles tournado d'usage de l'Ascensioun eme lou capelan de Roumoulo !!! ( « Bessai un pau originau ! En quaranto dous, aquèu capelan sigue un Resistènt , un famous latinaire » coumo disié lou paire de la pichoto, brave Counsèu de Riès, Sénatour !!!!)

De tradition, au moment de la fête de l'Ascension, au mois de mai, le curé de Roumoules bénissait les bêtes et les récoltes. Le jeudi, le curé amenait dans sa petite voiture (une puce disait-on) Simone et la petite à la tournée des fermes du terroir (de Roumoules). Il apportait l'aspersoir et son petit bénitier en argent.

« --Petites, Ne renversez pas l'eau bénite (signée). Nous allons bénir les fruits de la terre et du travail des hommes et des animaux aussi »

Arrivés à la ferme, les fermiers faisaient bon accueil à tous : le brave curé bénissait les bêtes : mulet, cheval, moutons, poules, lapins et chiens... Les champs de blé, de lavandins, de plantes fourragères ! Le curé parlait en latin, comme à la messe, les petites récitaient fort la prière ! L'affaire finie, le curé était satisfait de recevoir des œufs, un lapin écorché vif, du saucisson. Et les petites mangeaient des douceurs... Et tous s'en allaient contents. La tournée joyeuse !!!

« --Monsieur le Curé, vous avez oublié la Ferme de l'Olivier »\*\*\*

« --Ceux-là n'ont pas besoin du Bon Dieu !! (Je sus plus tard qu'ils étaient communistes, anticléricaux !!! ) (Cependant, aux dires de Pèpè César, ils avaient de bonnes récoltes et les bêtes se portaient bien ...!!!!)

Note M C : Simone et la petite se souviennent aujourd'hui de ces tournées traditionnelles de l'Ascension avec le curé de Roumoules !!! (« même s'il fut un peu original ! en 1942, ce Curé, l'Abbé Giraud « fut un grand résistant, un fameux latiniste » comme disait le père de la petite, le brave Maire de Riez et Sénateur...



Marcelle CELESTIN JAVELLY

## Toitures polychromes

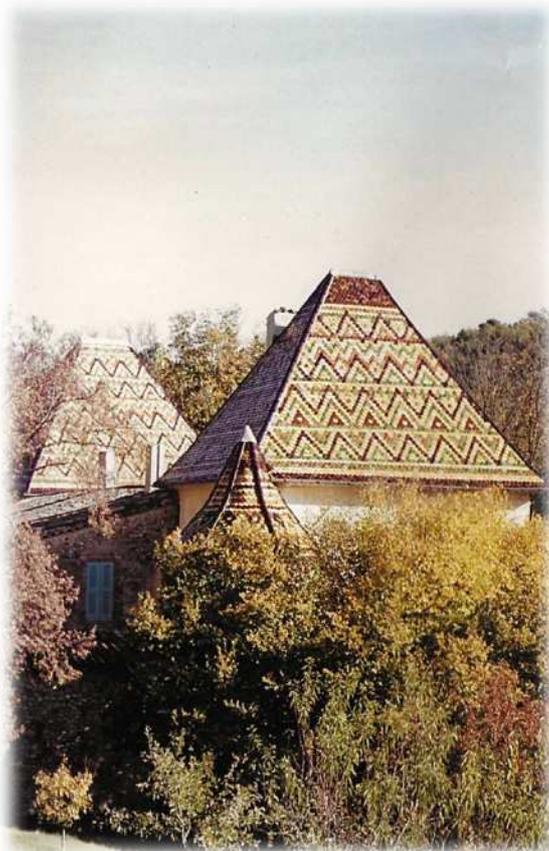


Deuxième erreur, certains se demandent pourquoi à Campagne on a voulu imiter la Bourgogne. En fait, du XIV<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'utilisation, pour recouvrir les toitures de tuiles écaillés polychromes était à la mode dans plusieurs régions de France.

Ainsi on en trouve de nombreux exemples en Provence : châteaux d'Aiguines et de Fabrègues dans le Var, de Valabre près de Gardanne, église de Varages et de Barjols, pigeonniers des châteaux de Fonscolombe et de Galice dans les Bouches du Rhône, etc.

Sur la commune de Roumoules se trouve la plus grande surface de toiture polychrome existant en Provence. Il s'agit des deux tours ou pavillons et des quatre tourelles du château de Campagne qui comportent près de 42 000 tuiles écaillés vernissées de couleur vert, rouge, jaune et brun. Ces toitures ont été restaurées au cours des premières années du XXI<sup>e</sup> siècle, ce qui a permis de refaire les dessins initiaux avec des motifs à chevrons. Ce château a été acquis en 1782 par Pierre Joseph de Clérissy.

On a longtemps pensé que c'était la famille Clérissy, célèbres potiers puis faïenciers de Moustiers, qui avait fait poser ces tuiles. Mais en réalité elles datent du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle (première commande d'écaillés à Varages en 1659) à une époque où le domaine appartenait à la famille de Minc.



Patrick ROY

## Traditions de Noël au Portugal



Au Portugal, on appelle « Consoada » le réveillon de Noël, qui comprend le repas en lui-même et l'ouverture des cadeaux, plus tard dans la nuit du 24 au 25 décembre.

La période de Noël est très symbolique au Portugal. Les maisons et les centres villes sont décorés et de nombreuses traditions viennent rythmer le tout. Au-delà du sapin davantage en vogue ces dernières années, les églises et les foyers réservent une place particulière aux crèches.



A minuit, le 24 décembre, est célébrée la « Missa do Galo » ou « messe du coq » car selon les croyances un coq aurait chanté le matin du 25 décembre, célébrant à sa façon la naissance de Jésus-Christ. A cette occasion, dans certains endroits, on fait brûler un feu de joie sur le parvis de l'église toute la nuit, une occasion de se réunir pour se souhaiter de joyeuses fêtes.

Le 24 au soir, les familles se rassemblent pour partager un repas généralement composé de morue, mais aussi de poulpe dans le nord du pays. Comme dessert, le « bolo rei » (le gâteau roi) fait partie des incontournables. Ce gâteau est truffé de fruits confits et secs.



Au niveau gastronomique, le réveillon portugais n'est pas fastueux mais il est composé de mets simples mais savoureux.

La morue est servie avec pommes de terre, chou, carottes, navets, œufs durs, le tout assaisonné d'une vinaigrette à l'ail et à l'huile d'olive, une tradition portugaise quasi incontournable.

On sert aussi de l'agneau ou du cabri (mariné avec vin blanc, ail, citron, poivre et bouquet garni), accompagné de pommes de terre (avec paprika, ail, oignon et huile d'olive) et de riz (qui cuit dans un bouillon), le tout cuisiné au four dans des plats séparés.

L'accent est mis sur les desserts. En référence à la Cène, dernier repas de Jésus, treize différents desserts sont proposés.

L'« arroz doce », un riz au lait traditionnel aromatisé de cannelle et de citron. Les « rabanadas » qui sont des tranches de pain, plongées dans du lait puis frites. Des beignets savoureux appelés « filhos ». Les « ovos moles », un dessert aux œufs, spécialité de la ville de Aveiro. L'« aletria », cuisiné sur le même principe que le riz au lait mais avec des vermicelles. Ainsi que bien d'autres douceurs ...

**JOYEUX NOËL ET « EXCELENTE  
CONSOADA » !**

## Spécialités portugaises

### Beignets de morue



#### **INGREDIENTS :**

- ✓ 1 kilo de pommes de terre
- ✓ 500 grammes de morue
- ✓ Sel, poivre, persil
- ✓ 6 œufs

La veille, faire dessaler la morue en la plaçant dans un récipient avec de l'eau plate. Laisser reposer toute une nuit en changeant l'eau fréquemment.

Eplucher les pommes de terre et couper la morue en morceau

Faire cuire la morue et les pommes de terre dans de l'eau bouillante jusqu'à ce qu'elles soient faciles à défaire  
Lorsque c'est cuit, retirer du feu et enlever si nécessaire la peau et les arêtes de la morue.

Ecraser les pommes de terre et la morue puis les mélanger avec le reste des ingrédients en faisant attention de ne pas trop saler car la morue est déjà salée.  
Préparer des boules avec la préparation

Dans une friteuse ou une sauteuse faire frire les beignets jusqu'à ce qu'ils soient dorés

Il ne vous reste plus qu'à déguster...

### Les Pasteis de Nata

#### **INGREDIENTS :**

- ✓ 1/2 pâte feuilletée
- ✓ 20 g de farine
- ✓ 170 ml de lait
- ✓ 140 g de sucre en poudre
- ✓ 80 ml d'eau (minérale de préférence)
- ✓ 3 jaunes d'œufs
- ✓ 1 bâton de cannelle
- ✓ 1 cuillère à soupe d'extrait de vanille liquide
- ✓ le zeste d'1/2 citron



Étalez finement la pâte feuilletée en rectangle.

Roulez la pâte sur elle-même pour former un rouleau de pâte et découpez ce rouleau en 8 parts égales.

Graissez légèrement les moules à pasteis, posez un tronçon de pâte, à plat dans le moule et, avec les doigts, aplatissez la pâte pour qu'elle épouse la forme du moule. Faites de même pour les 7 autres.

Réservez au frais.

Prélevez le zeste du citron.

Dans une casserole, portez à ébullition l'eau, le sucre, le bâton de cannelle, le zeste de citron et l'extrait de vanille.

Dans une autre casserole, mélangez la farine et le lait et faites cuire ce mélange jusqu'à épaississement tout en fouettant régulièrement pour ne pas faire de grumeaux.

Versez le sirop, au travers d'un tamis, sur le mélange lait/farine, tout en remuant vivement.

Laissez tiédir à température ambiante.

Préchauffez le four à 200° chaleur tournante.

Ajoutez les 3 jaunes d'œufs dans la crème à pasteis et mélangez vivement. Remplissez les moules à ras bord.

Enfournez sur la grille du four pour 30 mn de cuisson.

A la sortie du four, laissez tiédir vos pasteis avant de démouler et laissez-les refroidir sur une grille.

*Aproveite sua comida !*



## MON BEAU SAPIN, ROI DES FORETS...

A l'approche des fêtes de fin années, ces arbres deviennent nos hôtes indispensables pour accueillir le Père Noël... Les enfants les appellent couramment « SAPIN ».  
Comment se nomment-ils réellement ? Quelles sont leurs particularités ?

Les sapins font partis de la famille des conifères. Ce sont des arbres, aussi appelés résineux qui portent des fruits en forme de cônes, comme par exemple les pommes de pin. Leur feuillage est constitué d'aiguilles ou d'écaillés. Il existe plus de 600 espèces de conifères, voici les principaux que nous retrouvons dans nos chères forêts de Provence.



LE CEDRE

LES CEDRES SERVENT D'HOTE A CERTAINES ESPECES DE CHENILLES. ILS SONT REPUTES POUR LEUR PARFUM AINSI QUE POUR SON HUILE ESSENTIELLE QUI A DES PROPRIETES ANTIFONGIQUE, ANTISEPTIQUE, CICATRISANTE, ASTRINGENTE ET DECONGESTIONNANTE.



LE MELEZE

LE MELEZE D'EUROPE EST LE SEUL CONIFERE QUI GARDE SES AIGUILLES EN AUTOMNE ET EN HIVER. C'EST LE BOIS RESINEUX EUROPEEN LE PLUS DENSE ET LE PLUS DURABLE. IL EST EXTREMEMENT RESISTANT AUX INTEMPERIES (NOTAMMENT AU FEU) ET A L'ATTAQUE DE CHAMPIGNON ET D'INSECTES. SON BOIS EST TRES PRISE POUR LA CONSTRUCTION DES CHALET.



Le cyprès

LA TRADITION PROVENÇALE VEUT QU'ON PLANTE 1,2 OU 3 CYPRES DEVANT LA MAISON EN SIGNE DE BIENVENUE. UN CYPRES OFFRE A SE DESALTERER, DEUX CYPRES PROPOSENT DE SE DESALTERER ET DE MANGER, ET TROIS CYPRES OFFRENT LE GITE ET LE COUVERT. DANS LES CIMETIERES OU IL EST FREQUEMMENT PLANTE, IL SYMBOLISE L'IMMORTALITE CAR IL Pousse MEME SUR LES SOLS ARIDES ET SUPPORTE LA SECHERESSE.



Le PIN D'ALEP, BLANC, ou de JERUSALEM

LE PIN D'ALEP, EST UNE ESPECE ENVAHISSANTE AVEC UNE CIME ASSEZ ECRASEE ET DES BRANCHES ETALEES. C'EST UN BOIS TRES VULNERABLE AUX INCENDIES MAIS IL RECONQUIERT VITE LES SOLS ET A UNE BONNE TOLERANCE A LA SECHERESSE. CETTE ESPECE S'EST IMPLANTEE A PLUS DE 80% DANS LA REGION PACA.



**Le PIN PARASOL**

LE PIN PARASOL EST UN ARBRE QUI S'ADAPTE FACILEMENT AU TERRAIN A LA RECHERCHE DU SOLEIL, CE QUI DONNE FREQUEMMENT DES TRONCS ASSEZ PEU VERTICAUX, EVOQUANT UN PARASOL DEPLOYE. C'EST UN PIN A GRAINE REPUTE POUR SES PIGNONS DE PIN, SOUVENT UTILISEE EN PATISSERIE. LORSQU'IL EST PLANTE A PROXIMITE DE L'HABITATION, IL EST SYMBOLE DE PROPRIETE. (IL SIGNALAIT LA PRESENCE D'UN FOYER PROTESTANT. AU CIMETIERE, DANS LE SUD-OUEST ET LE LANGUEDOC, IL POUVAIT MARQUER LA PRESENCE DE TOMBES PROTESTANTE)



**Le SAPIN NORDMANN**

LE SAPIN NORDMANN EST CELUI QUI EST LE PLUS SOUVENT UTILISE POUR LE SAPIN DE NOËL CAR IL NE PERD PAS SES AIGUILLES, IL A UNE SILHOUETTE PYRAMIDALE, ET NE DEGAGE PAS D'ODEUR.



**Le SEQUOIA**

LE SEQUOIA EST DE TAILLE GIGANTESQUE. SON ECORCE (TRES EPAISSE ET FIBREUSE) EST DE COULEUR ROUGEATRE, D'OU SON NOM ANGLAIS DE REDWOOD (BOIS ROUGE). DEPOURVU DE RESINE ET RICHE EN TANIN, QUI PROTEGE L'ARBRE DU FEU. IL PEUT AVOIR UNE LONGEVITE DE PLUS DE 3 000 ANS. CES FRUITS CONES PEUVENT RESTER EN PLACE SUR L'ARBRE PENDANT PLUS DE 20 ANS. 14 SONT RECENSES DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE ET 52 AU TOTAL DANS LA REGION PROVENCE ALPES COTE D'AZUR.



**LA SAPIN NOBILIS**

LE SAPIN NOBILIS AFFICHE UNE SILHOUETTE CONIQUE, MAJESTUEUSE ET TRES ELANCEE, IL PRESENTE DE BELLES EPINES D'UN VERT AUX ACCENTS BLEUTES, VOIRE ARGENTES, ORNEES DE DEUX BANDES BLANCHES SUR LA FACE INFERIEURE. IL DEGAGE PAR AILLEURS UN PARFUM LEGEREMENT CITRONNE, TRES AGREABLE. IL EST PLUS TOUFFU ET C'EST LE SAPIN LE PLUS CHER DU MARCHE.



Dépôt légal en Préfecture  
N°212  
Du 9 juillet 2001

Directeur de la publication  
Gilles MEGIS

Edité et imprimé par  
La Mairie de Roumoules  
Photos : Mairie de Roumoules, associations,  
particuliers

Parution semestrielle

## Ouverture du Secrétariat de la Mairie

du lundi au vendredi de 9h à 12h - Tél : 04.92.77.85.02

**NOUVEAU Mail : [mairie@roumoules.fr](mailto:mairie@roumoules.fr)**

Plus besoin de se déplacer pour rechercher, consulter, commander sa feuille de plan cadastral

**[Cadastre.gouv.fr](http://Cadastre.gouv.fr)**

## **L'accès du public aux informations cadastrales est réglementé.**

Toute demande d'informations cadastrales doit dorénavant se faire par écrit auprès de l'administration fiscale ou des communes.

De plus pour préserver la vie privée des personnes, le nombre de demandes par un même usager est limité à 5 par mois sauf pour leurs propres biens.

(Décret n°2012-59 du 18 janvier 2012)

## **Ouverture de la déchetterie de ROUMOULES**

**Du Lundi au Samedi**

**8h30 à 12h et 13h30 à 17h30**

### **RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS**

Passage le 4<sup>e</sup> mardi du mois (il faut s'inscrire)

**04 65 10 01 35 service gratuit**



(Prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00



SERVICE RESERVE AUX PARTICULIERS

Les inscriptions sont réalisées par ordre d'appel. Il vous sera proposé une date de passage en fonction de l'état de remplissage du planning et il faudra que vous précisiez pour chaque inscription : le nom, l'adresse, le téléphone et la liste des encombrants à collecter.

Les encombrants devront être déposés à la limite du domaine public car les agents de collecte ne sont pas autorisés à pénétrer chez les particuliers. Les quantités d'encombrants prises en charge chez un particulier ne peuvent excéder le volume d'un fourgon (soit environ 10 m3)

### **Les encombrants sont définis par la liste suivante :**

Appareils ménagers, électroménagers, appareils électriques et de chauffage, chaudière, réservoirs, meubles, literie, vaisselles, outillage, matériel de jardin et de loisirs, objets volumineux, bidons, tubes, tuyaux, pots, vases, pièces mécaniques...

### **Sont exclus :**

Végétaux, déchets organiques, gravats, déblais, déchets issus de la démolition, graisses, huiles, peintures, solvants, carburants, déchets toxiques, corrosifs, radioactifs, pneumatiques, déchets industriels et professionnels, déchets de soins ou contaminés, cadavre d'animaux.

### **Vous pouvez déposer vos radiographies (Pensez à enlever votre identité)**

#### Les déchets acceptés en déchetteries :

Batteries, bois, déblais/gravats, plâtre et plaque de plâtre, polystyrène, cartons, encombrants, huile de vidange, métaux, liquides de refroidissement, pneumatiques, déchets verts, piles et accumulateurs, radiographies, déchets diffus spécifiques, petits et gros appareils d'électroménager.

Pour plus d'informations : [www.dlva.fr](http://www.dlva.fr) ou téléphoner au 04.92.70.13.90

## **URBANISME :** **Nouveau formulaire**

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, pour toutes vos dépôts de demandes d'autorisations d'urbanisme vous devrez utiliser les nouveaux formulaires Cerfa, adaptés à la mise en place de la dématérialisation de l'urbanisme.

Vous les trouverez sur internet :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

**Bulletin préparé par :**  
**Robert AMBROSI, Fabien CIGLIANO, Alain COCUAUD, Marie-Christine DEAUZE, Gilles MEGIS, Dany NESTERCZUK, Alain-Patrick ROY, Robert ROY, les associations, les secrétaires Sylvie, Rosine et Jillian. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à son élaboration.**

## Recueil 2022 des Démarches ANTS

Pour tous les citoyens de votre commune, nous avons élaboré cette année : **le recueil 2022 des démarches administratives sur l'ANTS**. Vous retrouverez tout sur la digitalisation des procédures administratives sur le site de l'ANTS ( <https://ants.gouv.fr/> ) pour demander **un passeport, une carte d'identité, un permis de conduire ou une carte grise (Visitez aussi ce guide pratique pour un certificat d'immatriculation)**. **Obtenir un titre sécurisé sur le site de l'ANTS est 100 % gratuit.**

**Attention aux arnaques !** Ne tombez pas dans le panneau de certains sites payants, car de nombreuses plateformes en ligne frauduleuses se disant habilitées voient désormais le jour dans le seul but d'arnaquer les usagers de la route. Concernant une carte grise, il vous est possible soit de le demander sur [le site de l'ants](https://ants.gouv.fr/) , soit de [faire appel à un PRO habilité en France](#).

## Panneau Pocket



Les alertes et informations de votre Commune de Roumoules sont sur PanneauPocket

- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket
- 2 Recherchez "Roumoules" ou "04500"
- 3 Cliquez sur le  à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris



Disponible gratuitement sur



# Signal Conso

Un nouveau service public au bénéfice des consommateurs !

Problème lors d'achats en ligne ?  
Produit qui ne fonctionne pas ?  
Rongeur dans un restaurant ?  
Victime d'une arnaque ?  
Problème de livraison ?  
...

[signal.conso.gouv.fr](https://signal.conso.gouv.fr)



SIGNEZ !



DG CCRF

## ENIGME LITTÉRAIRE

Je suis un poète et dramaturge anglais plus connu pour mes pièces de théâtre ; l'un de mes poèmes a pour titre : Vénus et Adonis.

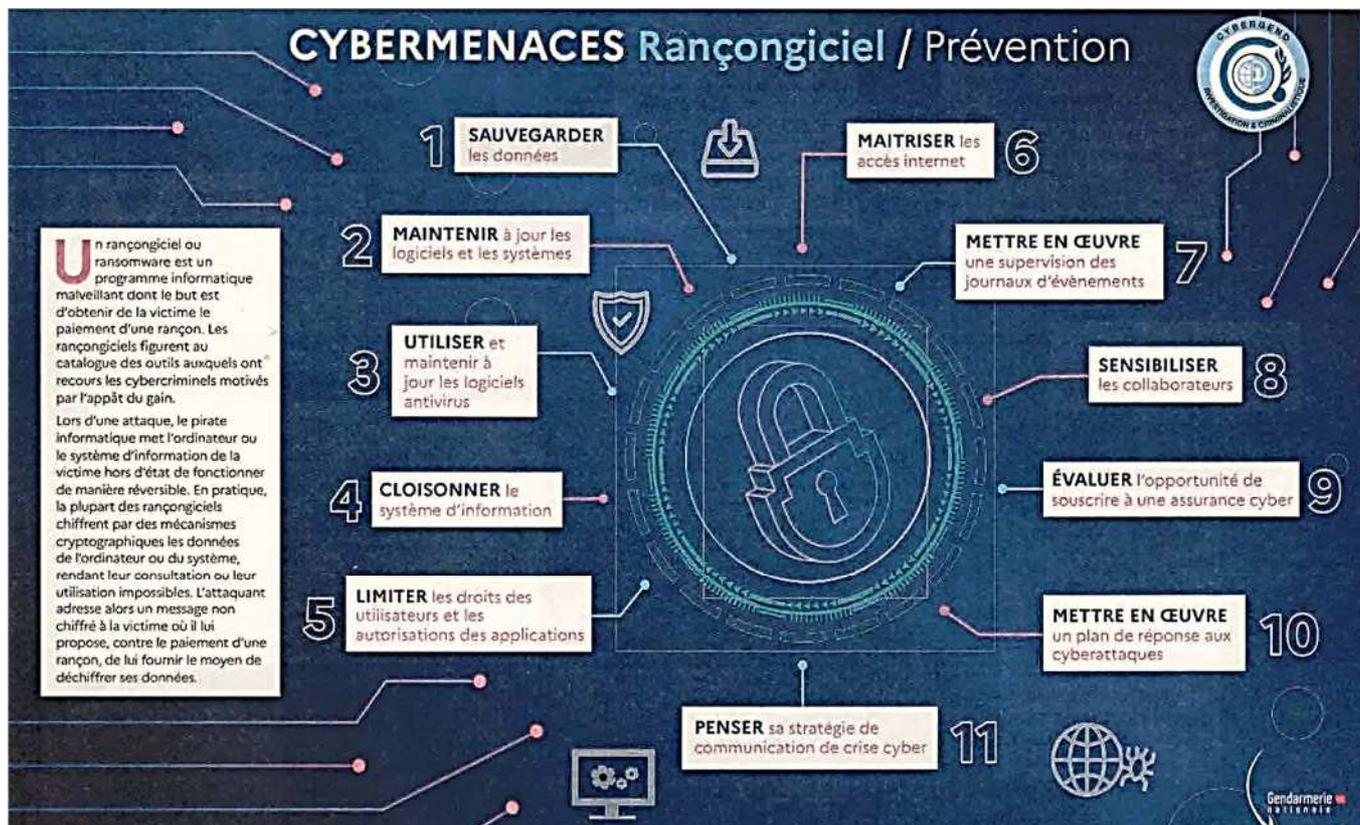
**Indice N°1 :** Une de mes pièces portée à l'écran en 1967 a comme interprètes principaux Liz TAYLOR et Richard BURTON.

**Indice N°2 :** Dans une de mes pièces le personnage principal est un sentiment : la jalousie et le traître s'appelle IAGO.

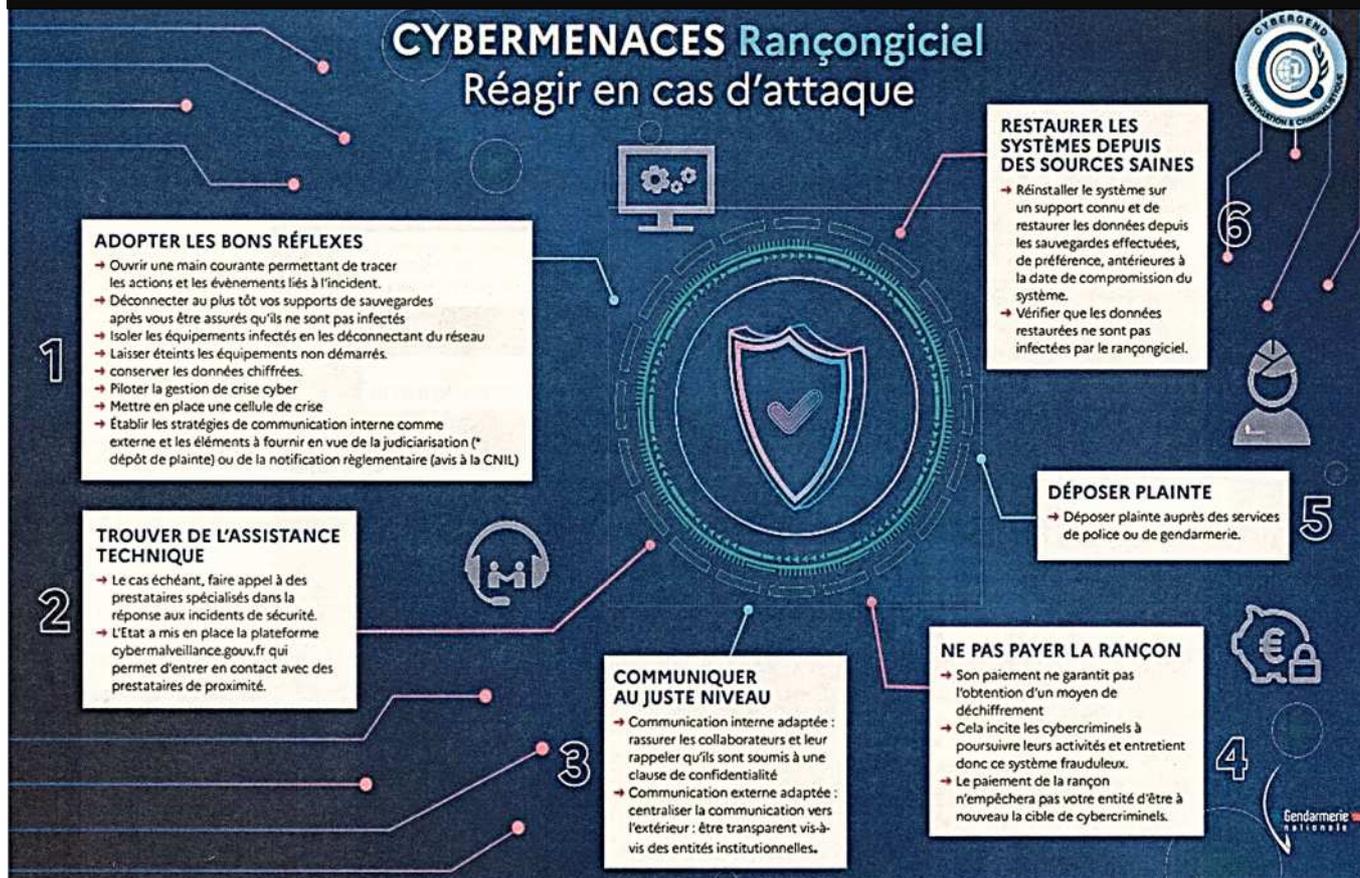
**Indice N°3 :** Dans ma pièce qui est peut être la plus connue un balcon joue un rôle très important. Trouvez le titre des pièces et vous saurez qui je suis.

(Solution page 36)

## Cybercriminalité



Ces conseils s'adressent aux entreprises mais ils peuvent également s'appliquer aux particuliers.



## Chèque Énergie



UTILISEZ LE  
CHÈQUE ÉNERGIE  
POUR PAYER VOS  
FACTURES EDF



AVEC LE CHÈQUE ÉNERGIE,  
PAYEZ VOS FACTURES EDF...



Depuis 2018, les Pouvoirs Publics ont mis en place le dispositif du Chèque Énergie en remplacement des Tarifs Sociaux de l'Énergie (TPN et TSS). Le Chèque Énergie vous est envoyé par courrier.



Il vous est attribué par l'État selon votre revenu fiscal et la composition de votre foyer.  
→ N'oubliez pas de remplir votre déclaration d'impôts pour pouvoir en bénéficier !  
→ Vous n'avez aucune démarche à faire pour recevoir le chèque énergie.



Il permet de payer vos factures d'énergie (électricité, gaz...).  
→ Le montant de votre chèque énergie est supérieur à celui de votre facture ou mensualité ? La différence sera déduite de vos prochains paiements.



Vérifiez si vous êtes bénéficiaire :  
**0 805 204 805** Service à appel gratuit  
ou : [chequeenergie.gov.fr](http://chequeenergie.gov.fr)

...ET BÉNÉFICIEZ DES PROTECTIONS ASSOCIÉES :



Le chèque énergie OU l'attestation vous donnent droit à des protections :

- ouverture de contrat gratuite si vous emménagez dans un nouveau logement.
- réduction de 80 % des frais d'intervention pour impayé.
- maintien de la puissance souscrite si vous avez des difficultés de paiement pendant la période hivernale (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars).
- relances plus espacées : c'est plus de temps pour régler vos factures.

À savoir : vous pouvez les utiliser dès réception !



En ligne ou par courrier (voir au dos)

COMMENT UTILISER VOTRE CHÈQUE ÉNERGIE :

**En ligne sur : [chequeenergie.gov.fr](http://chequeenergie.gov.fr)**

Facile et rapide avec :

- vos coordonnées mail
- vos coordonnées de votre chèque énergie :
  - n° de chèque
  - code à gratter
- vos coordonnées de votre dernière facture EDF :
  - n° client
  - n° de compte

**Astuce**, optez pour la préaffectation, vous n'aurez pas à renouveler la démarche l'an prochain !

**OU**

**Par courrier à :**

EDF  
TSA 81401  
87014 LIMOGES CEDEX 1

Détachez le chèque et renvoyez-le accompagné d'une photocopie de votre dernière facture EDF.

ET L'ATTESTATION ?



Si vous nous remettez votre chèque énergie, nous activons automatiquement vos protections associées. Si vous avez déjà remis votre chèque énergie à un autre fournisseur d'énergie, transmettez-nous l'attestation pour activer vos protections :

- en ligne sur [chequeenergie.gov.fr](http://chequeenergie.gov.fr)
- ou par courrier, accompagné d'une photocopie de votre dernière facture EDF à EDF - TSA 81401 - 87014 LIMOGES CEDEX 1

Retrouvez toutes ces informations sur [edf.fr](http://edf.fr)



EDF SA  
22-30 avenue de Wagram  
75382 Paris cedex 08 - France  
Capital de 1 505 133 838 euros  
552 081 317 R.C.S. Paris  
[www.edf.fr](http://www.edf.fr)

Direction Commerce

Tour EDF  
20, place de la Défense  
92050 Paris La Défense cedex

Origine 2017 de l'électricité vendue par EDF : 85,9% nucléaire, 7,2% renouvelables (dont 5,3% hydraulique), 1,9% charbon, 3,7% gaz, 1,3% fioul. Indicateurs d'impact environnemental sur [www.edf.fr](http://www.edf.fr)

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



## PASSAGE DE L'HIVER

Dispositifs à prendre en cas de potentiel délestage sur le réseau électrique



### DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique.

En dernier recours, une solution appelée « délestage » permet de réaliser des coupures temporaires, d'une durée de 2h, maîtrisées et localisées par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h.

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par Enedis (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

ÊTRE ALERTÉ SUR LE SITE [WWW.MONECOWATT.FR](http://WWW.MONECOWATT.FR)

Rendez-vous sur le site [www.monecowatt.fr](http://www.monecowatt.fr) pour vous inscrire à l'alerte « vigilance coupure » et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.

### A RETENIR

Les potentielles coupures temporaires peuvent intervenir

- Entre 8h et 13h
- Entre 18h et 20h



### EN PRATIQUE

#### JE N'AI PAS ACCÈS À INTERNET ?

Je peux appeler le **09 70 82 00 70** (serveur vocal)

#### MESURES DE PRECAUTIONS A PRENDRE

- **Ne pas utiliser l'ascenseur**
- **Limitier l'ouverture** de votre frigo et des fenêtres pendant la coupure
- **Prudence** lors de l'utilisation de bougies
- **Ne pas recourir** à des solutions d'alimentation électrique non sécurisées
- **Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur** pendant la période de coupure

#### BON À SAVOIR

- **Les techniciens d'Enedis ne sont pas impliqués dans le cadre des coupures temporaires liées au passage de l'hiver, elles seront réalisées à distance.**
- **Ces potentielles coupures temporaires ne sont pas effectuées via le compteur électrique.**
- **La réalimentation électrique s'effectuera automatiquement à distance sans aucune action de votre part.**

En cas de travaux sur le réseau, téléchargez l'application **Enedis à mes côtés** ou contactez le Centre d'Appels Dépannage d'Enedis par téléphone **24h/24, 7j/7 : 09 726 750** + deux chiffres de votre département.

#### Enedis, qui sommes-nous ?

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38 000 personnes. Au service de 37 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7j/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Direction de la communication - Concepteur: Communication Centre Val de Loire - tirés photos : meubrique Crédis - imprime sur papier certifié FSC - Ne pas jeter sur la voie publique



# écowatt

Téléchargez l'application EcoWatt pour savoir à quel moment réduire votre consommation et éviter les coupures. À chaque instant, des signaux clairs vous guident pour adopter les bons gestes, si vous le pouvez, et ainsi assurer le bon approvisionnement de tous en électricité. Cette application est gratuite

DISPONIBLE SUR  
Google Play

Télécharger dans  
l'App Store

Solution énigme littéraire :

- 1/ La mégère apprivoisée.
  - 2/ OTHELLO.
  - 3/ Roméo et Juliette.
- Je suis William SHAKESPEARE

## DES FACTURES DÉMATÉRIALISÉES PAYABLES EN LIGNE

Vous recevez encore certaines factures locales (pour l'eau, la crèche ou les transports scolaires, par exemple) par courrier postal.

À compter de l'automne 2022, votre collectivité participe à une expérimentation lancée par la direction générale des Finances publiques (DGFIP).

Vous avez, sans doute, été averti récemment de cette innovation par courriel : **vous pourrez bientôt consulter et payer en ligne vos factures pour des services publics locaux, dans votre espace personnel d'impots.gouv.fr.** Pour cela, vous n'avez aucune démarche à faire.

À noter - Si vous utilisez déjà l'espace « famille » du site Internet de votre collectivité pour télécharger ou payer certaines factures locales, le processus ne change pas. Le nouveau service en ligne concerne uniquement des factures qui, jusqu'à l'automne 2022, n'étaient pas disponibles sous format électronique.

## VOTRE ESPACE PARTICULIER D'IMPOTS.GOUV.FR ÉVOLUE

Vous avez l'habitude de déclarer vos revenus et de payer vos impôts à partir de votre espace « particulier » sur le site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr). Cet espace sécurisé, protégé par vos identifiant et mot de passe, comportera désormais un nouveau service : **la consultation de vos factures locales et hospitalières.**

Aussi, dès l'automne 2022, vous pourrez retrouver dans votre espace particulier les factures de la collectivité qui participe à l'expérimentation nationale de ce service. En parallèle, vous recevrez toujours vos factures par courrier postal.

À noter - Dans un avenir proche, [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) intégrera également les factures d'hôpital.

## COMMENT TROUVER ET PAYER EN LIGNE UNE FACTURE LOCALE SUR IMPOTS.GOUV.FR

**1- Je me connecte à mon espace « particulier »** grâce à :

- mon numéro fiscal de 13 chiffres ;
- une identification avec France Connect.



**2- J'identifie le nouveau service « Consulter vos Factures locales et hospitalières ».**



**3- Je consulte la facture** qui m'intéresse.



**4- Je paye en ligne** par carte bancaire ou par prélèvement unique sur mon compte en banque.



**5- Si je suis satisfait(e), j'opte pour l'option « zéro papier ».** Comme les documents fiscaux, les factures seront disponibles sur l'espace pendant plusieurs années.

### Vos options

#### • Vos documents

Choisissez le « zéro papier » pour :

- Vos avis d'impôt sur le revenu
- Vos avis d'impôts locaux
- Vos factures locales
- Vos factures hospitalières

**6- À l'avenir, je serai averti(e) par courriel** de l'arrivée de toute nouvelle facture.



## POUR EN SAVOIR PLUS

### VOS CONTACTS

Pour tout renseignement sur ce nouveau service en ligne, adressez-vous au **centre des Finances publiques indiqué sur votre facture.**

Nos agents sont là pour vous accompagner dans la transition numérique.

Retrouvez la DGFIP sur

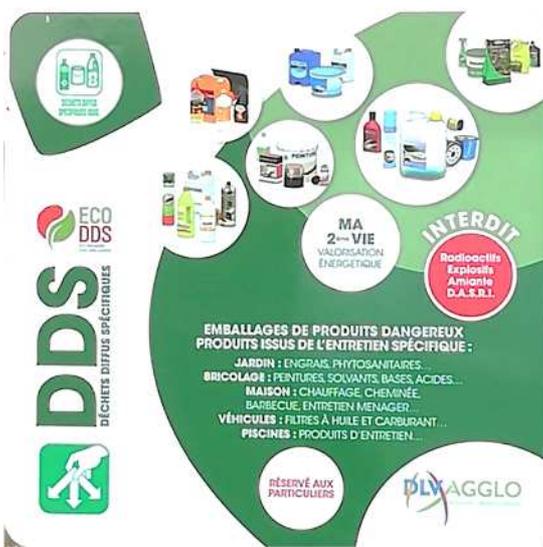


DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
Novembre 2022

LA DGFIP À VOTRE SERVICE  
VOS FACTURES LOCALES  
SERONT BIENTÔT  
EN LIGNE !

# INFOS PRATIQUES

## Déchetterie



**Déchets acceptés :**  
 Bois, végétaux, encombrants, gravats inertes, cartons, métaux, Déchets Dangereux des Ménages (DDM), Déchets Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), Déchets d'Équipements d'Ameublement (DEA), pneumatiques (uniquement pneus des véhicules légers et motos des particuliers, non souillés, non cisailés, 4 pneus par an et par foyer. Les pneus issus des professionnels, de dépôts sauvages et de l'ensilage sont refusés), plastiques, piles, lampes, textiles, huiles de vidange et végétales, cartouches d'encre et capsules Nespresso.

**Adresse :**  
 244 rue de l'Argentière  
 Zone Artisanale Le Colostre  
 04500 Roumoules

**Ilot de tri :**  
 Emballages, verres, journaux, revues et magazines

**Horaires :**  
 Du lundi au samedi  
 de 8h30-12h00 et 13h30-17h30  
 Fermé les dimanches et jours fériés

## SIA : chasseurs

### Chasseurs



**CRÉEZ VOTRE  
COMPTE  
DÈS AUJOURD'HUI !**

Permanences en préfecture  
tous les lundis matin sur rdv

Permanences téléphonique  
tous les jeudis après-midi  
au 04 92 36 72 00



**17 lieux pour vous aider dans  
cette démarche**  
en plus de votre fédération et de votre armurier



**PRÉFET  
DES ALPES-  
DE-HAUTE-  
PROVENCE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**COMMENT  
S'INSCRIRE  
EN LIGNE  
SUR LES LISTES  
ÉLECTORALES ?**



**01**

Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr) dans la rubrique « Élections »

**02**

Identifiez-vous\* ou créez **votre compte** sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

**03**

Saisissez vos informations personnelles et indiquez la commune où vous souhaitez vous inscrire

**04**

Fournissez les pièces justificatives demandées, soit numérisées, soit par voie postale

\*l'identification est également possible via France connect.

# Abbé Léon Spariat

## Majoral du Félibrige

### 1861-1936

Il est né à Roumoules le 18 août 1861, Rue du Coulet. Son père, Joseph, ancien militaire était menuisier. Sa mère Marie Morenon mourut très jeune.

Désormais orphelin de mère, il fut élevé par sa grand-mère avant de rejoindre son père, devenu ouvrier à l'arsenal de Toulon. D'une très grande intelligence, le jeune Léon est envoyé au petit séminaire de Grasse où il fait de solides études et trouve la vocation religieuse et est conquis au félibrige et à la beauté de la littérature provençale.

Après le grand séminaire de Fréjus, Léon Spariat est ordonné prêtre en 1885, il rencontre ainsi Joseph Roumanille, un des pères fondateurs du félibrige. Il sera successivement curé du Bourguet, Rouvières, Aups, Pourcieux, Plan de la Tour, Saint-Mandrier et Pierrefeu. Dans toutes ces paroisses, l'abbé « mal foutu » a laissé le souvenir d'un homme de grand coeur, modeste et le verbe haut.

Très tôt, il commence à prêcher en provençal et écrit des poèmes dont son célèbre « Saint Eloi de Broussinet » qui lui vaut son élection au majoralat en 1898. Il rencontre et devient l'ami de Frédéric Mistral. Très populaire, il fût un des meilleurs défenseurs de la langue provençale et reconnu en tant que tel.

Pendant la guerre de 1914-1918, aumônier à l'hôpital maritime de Toulon, il se dépensa beaucoup auprès des blessés. Frêle et chétif, épuisé par une vie très active, il démissionnera de sa cure en 1934 pour entrer, pratiquement paralysé à l'hôpital Saint Joseph de Marseille où il mourut le 25 avril 1936. Il repose depuis dans le petit cimetière du Pont du Las à Toulon.

Durant sa vie, il est revenu plusieurs fois à Roumoules, son village natal.



Cliché L. Baillie

**Abbé SPARIAT**  
**MAJORAL DU FÉLIBRIGE**